

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

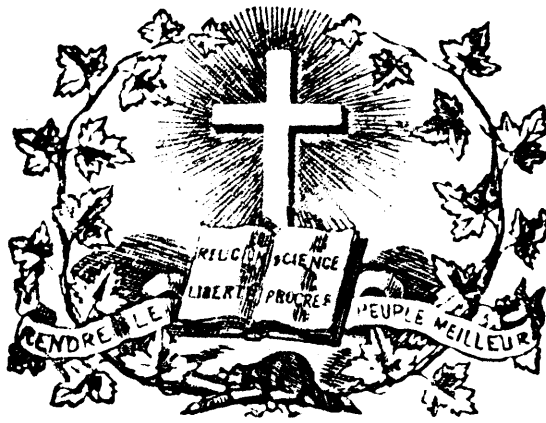
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XV.

Québec, Province de Québec, Avril, 1871.

No. 4.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : L'Hirondelle, par Autran.—Le Mineur de Californie, par L. Simonin (suite et fin).—ÉDUCATION : Nécessité de joindre l'Instruction à l'Éducation, par Marie Carpentier.—HISTOIRE DU CANADA : Une Date.—Chronique de la dernière Guerre et de la Révolution.—AVIS OFFICIELS : Ministère de l'Instruction Publique.—Nominations de Commissaires et de Syndics d'Écoles.—Division, Érection et Annexions de Municipalités Scolaires.—PARTIE EDITORIALE : Règlement concernant le Concours de Poésie Française.—Bulletin Bibliographique, Canada.—Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'HIRONDELLE.

Faites-moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaité vive
Je vous ramène la saison.
Jour et nuit, j'ai fendu l'espace :
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison.

C'est bien là ; voici la fenêtre,
La tuile aisée à reconnaître,
Où fut posé mon premier nid.
Fermière, pour moi toujours bonne,
Chez vous ne manque-t-il personne ?
Bien ! fêtons le jour qui rayonne
Et l'heure qui nous réunit.

Depuis que, par un soir de brume,
Je partis, secouant ma plume,
J'ai traversé les cieux entiers ;
J'ai vu bien des mers, bien des plages.
Abritée ici des orages,
Je vous-dirai tous mes voyages,
Car je babille volontiers !

De sa voix, sonore merveille,
Le rossignol ravit l'oreille ;
Moi, je n'ai pas de si doux chants ;
Je ne sais que jaser sans cesse,
Jaser pour amuser l'hôtesse,
Et pour écarter la tristesse
De l'homme qui travaille aux champs.

Dans l'air du matin qui m'enivre,
Sur le côteau j'aime à le suivre,
Rasant de l'aile ses cheveux,
Par quelques mots d'heureux présage,
Gaiement je l'excite à l'ouvrage ;
Brave homme, lui dis-je courage !
Les blés répondront à tes vœux.

Aux gens dont le toit m'est propice
Je rends plus d'un utile office.
Abusés par un temps serein,
S'ils ont laissé leurs foins à terre,
Je dis à propos : — Qu'on les serre !
Et sans merci, je fais la guerre
Aux vers qui rongent le bon grain.

Que le faucon, l'œil sur sa proie,
Que l'épervier là-baut tournoie,
Prompte à les voir je pousse un cri.
A mon signal, on se rassemble.
La poule et son poussin qui tremble,
Et le pigeon, courent ensemble
Chercher un lieu sûr, un abri.

Je saisis au vol ma pâture,
Je bois au vol dans une eau pure,
J'y prends un bain toujours au vol !
Je suis l'essor, l'aile rapide,
Je ne me plains que dans le vide,
Et je plains l'homme, cœur timide,
Qui n'ose pas quitter le sol !

Faites-moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaité vive
Je vous ramène la saison.
Jour et nuit j'ai fendu l'espace ;
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison.

AUTRAN
Vie-Rurale.

Le Mineur de Californie.

Suite et fin.

Un jour, en 1860, quelques malheureux chercheurs d'or qui n'avaient pas réussi, ou qui avaient encore un mauvais levain dans l'âme, ont voulu, dans un endroit écarté, arrêter la diligence qu'ils savaient porter des lingots. Les voyageurs sont descendus, et ce sont eux qui

ont arrêté les voleurs, qu'on aurait pendus, séance tenante, s'il n'y avait eu à quelques pas de là une ville où siégeait un tribunal régulier. On les y conduisit, et on les livra aux juges.

Je ne puis oublier que ce fut à ces mesures rigoureuses des premiers temps d'effervescence, que je dus en partie ma sécurité personnelle en 1859. Je me suis trouvé seul, au milieu des bois, environné d'Indiens, dans une petite cabane qu'on aurait pu enfoncer d'un coup de poing et dont la porte même ne fermait pas. Tout le jour j'étais absent. Il me fallait aller aux mines surveiller des ouvriers, donner des ordres. Jamais personne n'est entré chez moi, jamais la porte n'a été ouverte. J'ai pu tout laisser au logis, argent, vêtements, on n'a rien pris, rien emporté. Je ne puis oublier que je devais cette étonnante sécurité dans ces profondes solitudes aux mesures énergiques qu'on avait employées dans les premiers temps, et franchement, je ne sais si vous applaudirez, mais pour mon compte j'applaudis encore à ces moyens de salut public dans ce pays si lointain et si peu peuplé.

Notez bien, Messieurs, que quelques-uns des bons étaient devenus mauvais à cette âpre poursuite de l'or. Ce besoin insatiable du gain, ce désir de s'enrichir en un jour avaient fait installer sur les placers des salles de jeu, même en plein vent. On allait y tailler ce qu'on appelle une *monte*, une espèce de baccarat, de lansquenet. On jouait tout son gain du mois, de l'année, sur une seule carte, et malheur à qui aurait voulu tricher, le banquier avait toujours à côté de lui un revolver à six coups; quelquefois il tirait à bout portant sur les fripons; et un pauvre joueur qui entraînait recevait la balle qui ne lui était pas destinée. Il y eut des faits de ce genre. L'humanité n'est pas composée que de saints; les méchants alors étaient en plus grand nombre, et les gens de bien paient quelquefois pour eux.

Aujourd'hui, le pays s'est pacifié: il est paisible, tranquille, on y voit de riches campagnes qui récompensent le laboureur avec usure, qui sont, pour ainsi dire, la réalisation de ces campagnes bénies par le Seigneur, dont nous parle la Bible. J'ai vu des grappes de raisin peser plusieurs kilogrammes, des concombres qui pesaient 100 kilogrammes, deux cents livres! J'ai vu à l'exposition agricole de Sacramento, des carottes qui avaient un mètre de long, de véritables cannes. Aujourd'hui, le sol vierge n'est pas encore épuisé; il ne faut pas vous étonner des faits que je cite, croire que ce soit là un rêve de mon imagination, et que les mesures aient grandi pour moi avec la distance. Pas du tout, je vais vous citer des faits de l'exactitude desquels vous pourrez juger vous-mêmes, et que ceux d'entre vous qui sont allés à Londres ont pu vérifier dans le grand palais de Sydenham.

Il y a en Californie des arbres qui ont jusqu'à 150 mètres de hauteur, c'est-à-dire huit fois la hauteur d'une maison de Paris à cinq étages, et 30 mètres de tour, ou, si vous aimez mieux, 10 mètres d'épaisseur. On a écorcé quelques-uns de ces arbres, et on a pu donner un bal dans l'espace qu'entourait l'écorce. On a aussi transformé cette enceinte en bazar. A Sydenham, on a remonté l'écorce d'un de ces arbres géants en la soutenant à l'aide de charpentes, la rangeant dans le même ordre qu'elle occupait primitivement. On est ainsi monté jusqu'à une hauteur de 40 mètres. On n'avait pas écorcé davantage l'arbre sur pied.

Si la nature favorise les forêts californiennes à ce point, à plus forte raison les champs cultivés, ensemencés par l'homme, enrichis d'engrais, doivent posséder une merveilleuse fécondité. Ceux donc qui ont abandonné les mines ont trouvé dans la culture des champs, l'exploitation des campagnes, une ample rémunération de leur travail, et c'est justice, car ils nourrissent tous ces mineurs qui ne peuvent se nourrir de pépites. Bien que ce mot pépité, *pepita*, signifie petits pois en espagnol: ce sont là des petits pois trop durs à digérer.

Je ne dois pas oublier, Messieurs, que les personnes qui m'écoutent sont en majorité habituées à des travaux manuels. Par conséquent, vous êtes peut-être tous bien désireux de savoir comment on travaille l'or. Vous semblez me dire: "Jusqu'ici, tout est bel et bon, mais nous avons vu cela dans les journaux de l'époque; dites-nous donc comment on exploite les placers. L'or est contenu dans le gravier, le sable, c'est très-bien; mais emporte-t-on le sable avec le métal?" Non, Messieurs; je vais vous dire comment l'or se travaille, et quelles sont les méthodes ingénieuses, délicates, dont on se sert.

Comment reconnaît-on d'abord les placers, ces immenses *champs d'or*, comme les appellent si bien les Anglais, ces dépôts de cailloux roulés, de roches désagrégées, où se trouvent des paillettes jaunes? Quand on soupçonne qu'un terrain est aurifère, on cherche un peu d'eau; s'il n'y en a pas à la surface, on creuse un trou. Il y a par tout des fleuves souterrains, des conduites d'eau naturelles, comme à la surface de la terre. En Californie, ces conduites d'eaux, ces sources sont très-rapprochées de la surface; on creuse donc un petit bassin; puis, avec un vase, un plat, qui ressemble au plat à barbe moins l'échancrure, ou mieux encore au plat dont nos ménagères se servent pour faire frire des œufs, si ce n'est qu'il est un peu plus grand, on s'en va ramasser quelques poignées de sable. On les lave dans

l'eau; on agite le plat en l'inclinant légèrement. Le mouvement de l'eau entraîne les matières les plus légères c'est-à-dire la terre, le sable. Après avoir répété ce manège plusieurs fois, on finit par trouver au fond du plat des paillettes, des aiguilles, une poussière d'or qui auparavant étaient entièrement cachées au milieu du sable. Il y a, mêlée à ces paillettes, une matière noire assez lourde qui est restée aussi en vertu de sa pesanteur: c'est du fer magnétique. On l'enlève avec un petit barreau d'aimant auquel il s'attache en formant une sorte de chevelure.

Voilà, Messieurs, le moyen dont se servent les mineurs pour étudier un placer; mais c'est un moyen d'exploitation qui est très-lent, en quelque sorte primitif.

Les Chinois, quand ils arrivèrent, et ils arrivèrent des premiers (la Chine est en face de la Californie, de l'autre côté de l'océan Pacifique), les chinois industrieux, mais si attachés à leurs vieilles habitudes qu'il a fallu, vous le savez, leur tirer des coups de canon pour qu'ils nous ouvrirent leurs ports, arrivèrent avec un petit appareil en usage dans leur pays et qui permettait de travailler plus vite que le plat dont je viens de vous parler. C'est le *rocker* ou berceau. C'est, en effet, un berceau d'enfant, si ce n'est qu'à la partie supérieure il y a un tamis, et à la partie inférieure une toile un peu inclinée sous ce tamis. On jette sur le crible le sable et l'eau, les matières les plus fines passent à travers les trous et tombent sur la toile. L'or, qui est lourd, ne va pas si vite que le sable, et il reste en arrière. L'eau a donc entraîné le sable et l'a séparé du métal. De temps en temps on recueille l'or, on le renferme dans un petit tuyau de plume que le mineur californien porte très-élégamment derrière son oreille.

Ce second moyen d'exploitation de l'or, le berceau, qui occupe déjà deux ou trois hommes et qui triple le travail de la battée, ne pouvait suffire à des colons pressés de jouir, hardis, aventureux comme le sont les Anglais et les Américains du nord, et il faut le dire aussi, les Français. Alors on eut l'idée d'établir des canaux en plein champ; on dériva certains petits cours d'eau, de manière à les faire passer sur des tamis en place, après les tamis venaient des rigoles de bois; on jetait sur le sable aurifère dans l'eau, ou on démolissait le terrain du placer qui coulait avec l'eau. L'or était retenu dans le canal.

Ce canal ou *longtom* occupait déjà sept ou huit mineurs; ceux-ci fouillaient la terre, ceux-là facilitaient et surveillaient son passage dans le canal. Vous suivez d'ici cette petite famille de travailleurs groupés dans un placer voisin de la cabane où l'un des camarades prépare le dîner de tous, car qui travaille bien doit dîner bien, comme dit l'Évangile; tout cela auprès d'une de ces villes naissantes, improvisées, qu'on appelait alors des camps.

On ne s'est pas arrêté au longtom, on a peu-à-peu transformé ces canaux jusqu'à leur donner la proportion de ceux qui, dans notre pays, amènent l'eau pour le besoin de l'industrie ou de l'agriculture; puis on a démolé des collines entières en se servant de la pression de l'eau. On a fait venir de l'eau de très-loin. Des compagnies se sont formées, qui ont entrepris d'amener l'indispensable liquide aux placers, moyennant un prix fixé selon le volume fourni. Ces compagnies vont au loin, jusque sur les flancs de la Sierra-Nevada, à 40 ou 50 lieues, chercher de l'eau et l'apportent aux mines comme on l'amène dans les canaux qui servent à arroser nos campagnes et quelques unes de nos villes. Seulement ici l'eau n'est plus destinée à l'arrosage, elle sert non à désagréger et à détruire le terrain, mais à féconder en détruisant.

Au moyen d'une lance qui projette l'eau avec force, comme celle des pompes à incendie, on a renversé des collines. Ceux d'entre vous qui ont été employés à des travaux de terrassement devinent ce qui arrive en ce cas; toute la colline s'ébranle, s'écroule. Elle est faite de terrains meubles, on la fouille à la base au moyen de jets d'eau multipliés qui lavent les terres: un vide se produit, ce qu'on appelle un *porte à faux*, et il faut s'en aller bien vite pour n'être pas écrasé par l'éboulement. Quand le calme s'est rétabli, les mineurs arrivent avec des pics, des pioches, des pelles; on déblaye les terres et on les jette dans d'autres canaux ou *shuices*; et dans ces canaux on met des godets remplis de mercure interposé sur le passage de l'or.

Quel rôle joue là ce mercure? Vous connaissez tous ce métal, appelé aussi vil argent; il est liquide, mais si lourd qu'un morceau de fer qu'on y plonge surnage. Ce métal a une propriété singulière (le Créateur ne fait rien sans motif); il a la propriété de dissoudre l'or, de le restituer ensuite, et il est devenu l'agent indispensable du travail des métaux précieux, l'or et l'argent. Si quelque jour il m'est donné de revenir ici et de vous raconter le travail de l'argent dans les mines d'Amérique, je vous dirai le rôle immense qu'y joue le mercure; aujourd'hui je me bornerai à vous indiquer son rôle dans l'extraction de l'or. Il a la propriété de dissoudre l'or exactement comme l'eau dissout le sucre; laissez tomber une bague d'or dans le mercure, vous n'y trouverez plus rien.

Mais vaporisez le mercure dans une cornue, le métal s'échappe en vapeurs qui se liquéfient et retombent en pluie métallique, si vous

agréable. Donnons-lui des formes qui plaisent aux enfants, qui soient naïves et simples comme eux, afin de leur faire comprendre d'abord ce que nous voulons leur faire aimer.

C'était là pourtant ce qu'il fallait dire, car c'est là, Maîtres, ce qu'il faut faire. Les études dont notre enfance se sera occupée nous prépareront une adolescence plus précoce, plus exercee et plus apte, par conséquent, à apprécier les grands et sérieux travaux que nous devons accomplir dans l'âge mûr. Ne craignez point de fatiguer les tendres organes de vos pupilles : ce n'est point *connaître* qui lasse, c'est *apprendre* ; mais si la sollicitude affectueuse du précepteur adoucit et mesure la tâche, les enfants porteront sans fatigue le savoir qu'on leur aura enseigné sans ennui. Et croyez-moi, ce n'est pas l'âge qui mûrit l'homme, c'est l'exercice de la pensée. Il a beaucoup à faire, dans ce monde, et la vie humaine est si courte qu'il serait profitable de l'allonger de toutes les heures et de toutes les secondes qu'on a jusqu'ici dédaignées, méconnues, rayées de notre pauvre existence, et, pour ainsi dire, rejetées au néant.

§ II. FORME DE L'INSTRUCTION PROPRE A LA PREMIÈRE ENFANCE.

Nous le savons tous : l'enfance est paresseuse d'esprit ; elle ne fait nul effort pour comprendre ou retenir ce qu'on lui enseigne ; mais elle se laisse volontiers séduire par des images, attacher par des récits, subjugué par le plaisir. Montrez-lui donc des images, faites-lui des récits, et que votre volonté, pour gouverner plus souverainement, n'enchaîne que par le plaisir.

Avez-vous jamais fait à un enfant un récit attachant, qu'il n'ait pu vous redire quelque temps après, presque mot pour mot (car les enfants, peu riches d'expressions, acceptent volontiers les vôtres) ? Et vous n'avez point tiré parti de cette aptitude à écouter !... Le récit bien approprié à l'intelligence de l'enfant est le supplément de l'expérience qui lui manque et que vous souhaitez lui voir acquérir. Ces faits animés que vous racontez, vos enfants se les représentent ; ils les voient s'accomplir, et leur âme tantôt édifiée, tantôt ravie, conserve l'impression de ces faits, comme s'ils en eussent été eux-mêmes les héros.

§ III. IMPORTANCE QUE LE MAITRE DOIT ATTACHER AU CHOIX DE SES EXPRESSIONS.

Ici, on doit s'attacher beaucoup au choix de ses expressions et à la manière de les amener dans la phrase, pour qu'elles soient comprises par la place qu'elles occupent, si elles ne se font pas comprendre par elles-mêmes.

En général, les enfants de l'âge et de la condition des nôtres, sont, avons-nous dit, pauvres d'expression. Ils savent exécuter une foule de choses, et ne sauraient pas en nommer exactement quatre. Ils connaissent beaucoup d'objets, de formes, de qualités, de faits accomplis ; et ils paraissent ne connaître rien, parce qu'ils ne savent rendre compte de rien. Parce que leurs *sens* ont été seuls frappés, seuls instruits, et que n'ayant point à leur disposition les mots nécessaires pour représenter ce que nous sentons, les mots, qui, même à notre insu, nous aident à distinguer nos idées, les enfants n'ont encore que des idées confuses.

Il faut donc leur enseigner aussi les mots. J'ai sous les yeux un exemple du pouvoir des mots ; c'est un pauvre enfant de huit ans que j'ai obtenu de garder malgré son âge, parce qu'il ne serait point reçu ailleurs, et que ses parents ont la cruauté de le battre quand il est sous leur main. Le pauvre petit fut atteint, il y a trois ans, d'une maladie qui le rendit paralytique et sourd. Il parlait alors autant que les enfants de son âge ; eh bien, il est graduellement devenu muet, parceque, étant entouré d'un silence complet, il a peu à peu oublié les mots, les noms même. Dans ce morne isolement, ses idées n'étant point encore assez formées pour subsister seules, se sont engourdies faute de langage ; et d'un enfant dont l'intelligence se fût élevée peut-être, il ne reste aujourd'hui qu'une sorte de malheureux crétin dont le visage sans expression décele bien un esprit vide d'idées.

Le mot fixe l'attention sur une qualité abstraite qui, sans lui, se fût confondue avec les autres qualités dans notre souvenir ; le

mot nous aide à démêler nos souvenirs, et celles de nos idées qui ne répondent pas à des objets matériels, comme l'idée du juste et de l'injuste, etc. Fournissez donc des mots à l'enfant, mais qu'ils soient bien les mots propres ; que les expressions soient bien correctes, bien précises, car la précision des mots fait la netteté des idées, et les idées nettes sont le chemin des idées justes.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer toujours les mots par des mots, il suffira souvent d'employer le mot inconnu à compléter un sens déjà compris, à qualifier une situation ou une action déjà jugée, de sorte que ce soit l'emploi qui explique le mot. Par exemple, si je disais seulement : " Dieu n'a rien créé d'*inutile*," les enfants ne sauraient ce que je veux dire par là. Mais si je m'exprime ainsi : " Tout ce que Dieu a créé est bon à quelque chose ; il n'a rien créé d'*inutile*," ils comprennent aussitôt que le mot *inutile* veut dire *n'être bon à rien*.

Vous ne sauriez trop veiller à votre manière de parler en général. Il me semble que l'on doit considérer le langage comme l'un des premiers moyens de la culture intellectuelle, son influence étant d'autant plus puissante qu'elle est continue.

§ IV. NÉCESSITÉ D'INTERESSER LES ENFANTS POUR CAPTIVER LEUR ATTENTION.

Nulle part autant que dans une salle d'asile il n'est important d'obtenir et de conserver l'attention et le silence ; mais il faut vaincre sans combattre et triompher par *l'attrait*. Vous ne serez content de tous vos enfants que lorsqu'ils seront tous contents de vous. Ils ne seront attentifs, qu'autant que vous les attacherez.

Si, excités par une des nombreuses influences opposées aux vôtres, et qui peuvent naître, ai-je dit, ou de la disposition atmosphérique, ou de la fatigue d'une journée déjà laborieuse, ils sont lancés dans une direction différente de celle que vous comptiez leur donner, n'allez pas vous en fâcher !... Vous aigririez le mal au lieu d'y remédier. Il n'y a que la main de Dieu qui puisse faire remonter un fleuve contre sa pente. Votre force humaine serait surpassée par le torrent qu'elle essaierait de refouler. Bien plutôt, jetez-vous dans son cours, pour le régulariser. Dans les terrains neufs, tous les sillons sont fertiles : chez l'enfance, toutes les cordes vibrent, si vous savez les toucher. Le marin ne tente pas d'imposer au vent une direction arbitraire ; il s'applique à bien orienter sa voile : imitez-le.

Quelque soit notre âge, nous ne demeurons attentifs que par intérêt pour le récit, ou par déférence pour la personne qui parle, mais cette déférence étant un sacrifice imposé par la politesse et l'usage du monde, les enfants ne peuvent ni en avoir l'idée ni vouloir s'y assujettir. Il faut donc, c'est une condition indispensable, il faut les intéresser.

§ V. DE L'ENSEIGNEMENT INTELLECTUEL.

L'enseignement, si varié et si multiple qu'il paraisse, se résume en deux parties : l'enseignement intellectuel et l'enseignement moral, qui sont deux branches de l'éducation.

A chaque détail d'enseignement intellectuelle, attachez un appât pour l'esprit, soit en faisant naître du sujet que vous traitez quelque épisode qui éveille un souvenir dans l'imagination de vos auditeurs, soit par une allusion à un fait connu d'eux tous, et dont la moralité soit évidente. Vous pourrez vous permettre des histoires de pure invention, à condition que le fond en soit utile, et que les acteurs y remplissent des rôles conformes à leur caractère. La vraisemblance n'exclut point les ornements, et la vérité se laisse volontiers habiller par la fable. Je crois même que les vérités les meilleures et les plus anciennement établies nous frappent davantage, quand on les fait sortir des lèvres d'un renard ou d'un singe. Dire que des animaux ont parlé comme des hommes est une erreur sans doute ; mais cette erreur est trop ingénue pour faire des dupes. Les enfants savent toujours bien que les animaux ne parlent pas. D'ailleurs vous pourrez leur faire distinguer après votre récit ce qui est réel d'avec ce qui ne l'est pas. Cet exercice même stimulera leur jugement ; et si la nouveauté d'un animal qui parle a servi à rendre les oreilles plus attentives

aux bons conseils qu'il donne, il me semble qu'il y a là plus d'avantages.

§ VI. DE L'ENSEIGNEMENT MORAL.

S'il convient d'attacher à chaque détail d'enseignement intellectuel un intérêt de l'esprit, à chaque détail d'enseignement moral il convient d'attacher un intérêt du cœur. La loi morale étant la plus importante à établir, il faut, pour la faire prévaloir, l'appuyer sur l'auxiliaire le plus puissant : convainquez bien les hommes, en commençant par les enfants, que leur premier, leur plus réel intérêt c'est d'être justes. Frappez leur imagination de toutes les manières pour les pénétrer de cette grande et invincible vérité, que toute action injuste porte en soi le germe de son châtiement, dans ce monde ou dans l'autre, comme la fleur gâtée porte le germe du mauvais fruit. Que toujours, quelles que soient les apparences, une faute volontaire ou involontaire contre la règle morale, engendre tôt ou tard un préjudice proportionnel pour celui qui l'a commise. Dites volontaire, pour qu'ils s'accoutument à gouverner leurs désirs : dites involontaire, pour qu'ils apprennent à les examiner avant de les satisfaire.

Agissez ensuite pour confirmer vos assertions, de manière que chacun de leurs actes amène un résultat fâcheux ou agréable pour eux, selon que leur action a été bonne ou mauvaise. Sans doute, une justice aussi immédiate n'est pas rendue à tout homme en ce monde. On voit des fautes profiter à leurs auteurs, tandis que la probité et le désintéressement amènent quelquefois la misère et l'ingratitude. Mais je viens de le dire, cet infortune et ce bonheur immérités ne sont qu'apparents ou passagers. La vie présente n'est pas tout. Et quand il arriverait que le vice ou le crime y fussent triomphants, nous n'en devrions pas moins croire à notre conscience, qui nous dit que puisque Dieu est juste, justice sera rendue un jour à chacun selon ses mérites.

Ce que l'on veut toujours, même en faisant le mal, c'est se rendre heureux, et l'on croit y parvenir par la satisfaction de quelque désir égoïste ou vindicatif. Mais quand tous les hommes sauront que cette satisfaction est mensongère, et qu'ils seront obligés de l'expié ; quand ils seront bien convaincus de l'inévitable rétribution distribuée à chacun par la Providence, ils s'efforceront de n'être plus méchants, en apprenant qu'ils ont intérêt à ne pas l'être. Et c'est cette ignorance qui produit le malheur des gens de bien par les méchants ; et le malheur des méchants eux-mêmes par leurs propres fautes.

Cette assertion qui intéresse la cause personnelle, n'exclut, qu'on l'examine bien, ni le dévouement, ni les sacrifices généreux, ni les nobles abnégations. Ceux qui les pratiquent savent par expérience que dans ces cas mêmes la meilleure part est encore à celui qui donne.—*Extrait des Conseils sur la direction des salles d'Asile, par Mlle. MARIE CARPENTIER.*

HISTOIRE DU CANADA.

Une Date.

Les curieux de Québec ont souvent remarqué l'ancienne date gravée sur une pierre qui se trouve aujourd'hui placée à la gauche de la porte de Cour du Château St. Louis actuel. Le dernier chiffre de cette date est disparu et comme la pierre se délite facilement, les autres chiffres disparaîtront assez promptement. Déjà on a élevé des doutes sur le chiffre qui n'existe plus et il n'est pas sans utilité de rétablir la date d'une manière authentique.

Voici ce que nous lisons dans le journal manuscrit du père de notre vénérable concitoyen, M. James Thompson, mort l'année dernière, à l'âge de 86 ans. Ce précieux journal qui forme six volumes est maintenant la propriété de M. James Thompson Harrower, neveu de M. Thompson.

“ 1784, september 17.

“ The miners at the Chateau in levelling the yard dug up a large stone from which I have described the annexed figure.

[En cet endroit se trouve dessinée la figure de la pierre au sommet de laquelle on voit gravée une croix de Malte et au-dessous la date 1647.]

“ I could wish it was discovered soon enough to lay conspicuously in the wall of the new building in order to convey to posterity the antiquity of the Château St. Louis, however, I got the masons to lay the stone in the cheek of the gate of the new building.”

Cette pierre formait très probablement la clef de voûte de la porte de l'ancien fort Saint-Louis. M. de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle France, y fit graver la croix de son ordre au-dessus de la date 1647.

H. R. C.

Courrier du Canada.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Votre habile correspondant H. R. C. aime tout ce qui a rapport à notre histoire nationale : cela se voit aisément par l'entre-filet qu'il vous a communiqué avant-hier, au sujet de la date “ gravée sur une pierre qui se trouve aujourd'hui placée à la gauche de la porte de cour du Château St. Louis actuel.” Il est malheureux, cependant, qu'il n'ait pas contrôlé d'une manière suffisante les informations qu'il a prises dans le journal manuscrit de feu M. Thompson.

Que notre regretté concitoyen tant estimé, et à si juste titre, M. de Gaspé, ait mis dans ses notes, au-dessous de la croix de Malte, la date de 1647. je n'en fais aucun doute ; Mais il me paraît certain que cet antiquaire émérite a fait erreur.—On me permettra, je l'espère, de reproduire ici quelques lignes extraites du discours que j'ai prononcé à l'Ecole-Normale-Laval, au mois de juillet 1870.

Après avoir parlé de la voûte qui a servi longtemps d'abri aux archives de la Province, je disais :

“ En arrière de cette voûte, et tout à coté de la porte cochère, on voit une pierre sur laquelle se trouve une croix à huit pointes ; au bas, l'on distingue facilement trois chiffres : 1, 6 et, plus loin, 4. Bien des littérateurs, ou des amateurs de notre histoire, se sont arrêtés sur la rue des Carrières, en face de cette relique du passé, et ont essayé de la déchiffrer ; aucun d'eux, cependant, — du moins que je sache, — n'y est encore parvenu.

“ Si je ne me trompe, cette pierre appartenait au fort St. Louis, et elle a dû être placée à l'endroit où elle est aujourd'hui, longtemps après l'érection du château Haldimand, attendu qu'elle ne forme partie que du prolongement du mur proprement dit. Voici sur quoi je me fonde :

“ La croix à huit pointes distinguait les chevaliers de Malte, et le chiffre effacé pourrait bien être 4. Le millésime ainsi rétabli, je pourrais dire, avec quelque chance d'être vrai, que cette pierre fut placée dans le mur du fort St. Louis en 1644 par le successeur de Champlain, Charles Huaut de Montmagny, Chevalier de Malte, qui gouverna la Nouvelle-France de 1636 à 1648.

“ Peut-être y aurait-il aussi un semblant de raison à substituer au nom de M. de Montmagny celui du comte de Frontenac, dont la deuxième administration s'étend de 1689 à 1698. En sous-entendant, au lieu de 4, le chiffre 9, on aurait la date de 1694, et l'on attribuerait la croix à huit pointes à un chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis, institué par Louis XIV en 1693. On sait qu'à cause de sa belle conduite en 1690, Louis de Buade, comte de Frontenac, reçut du roi la croix de St. Louis ; mais il n'est pas facile d'adopter cette hypothèse. Au centre de la croix à huit pointes, devrait se trouver l'effigie de St. Louis. Or, l'on n'y voit absolument rien de semblable. Je tiens donc à ma première opinion ; mais je vous la livre pour ce qu'elle vaut, laissant à de plus habiles, à quelque nouvel Œdipe, la gloire de découvrir l'énigme posée par ce nouveau Sphinx.”

Pour que M. Thompson eût raison, et, à sa suite, M. H. R. C., il faudrait qu'il n'y eût point d'espace entre le 6 et le 4 ; or, il est facile de voir, au premier coup d'œil, que ces deux chiffres sont très-éloignés l'un de l'autre ; on peut donc supposer tout naturellement qu'il se trouvait autrefois entre eux un autre chiffre, maintenant effacé.—M. de Montmagny ayant gouverné le Canada de 1636 à 1648, comme je l'ai dit plus haut, on ne peut faire autrement que de sous-entendre un 4. Je prie bien votre correspondant d'abandonner son 7 et de n'y plus penser du tout.

La dernière phrase de M. H. R. C. ne m'a pas intrigué médiocrement, je l'avoue. Elle se lit ainsi :

“ M. de Montmagny, alors Gouverneur de la Nouvelle-France, et chevalier de Malte, y fit graver la croix de son ordre au-dessus de la date 1647.”

En histoire, — et surtout quand il s'agit de faits très-éloignés, — j'hésite toujours à croire sur parole ; une simple affirmation ne me suffit point : il me faut des preuves. Je serais donc heureux d'apprendre sur quoi s'appuie votre correspondant lorsqu'il dit que M. de Montmagny fit graver sur une pierre la croix de son titre de chevalier de Malte.

Agréer, M. le Rédacteur, l'expression de mes sentiments d'estime et de reconnaissance.

NOBERT THIBAUT.

Le Courrier du Canada.

Chronique de la dernière Guerre et de la Révolution.

Le *Staatsanzeiger* de Berlin résume comme suit les résultats de la guerre de 1870-1871 :

Nous ne garantissons pas l'exactitude des détails ; mais un peu de réflexion fera voir, même en admettant que les chiffres soient exagérés, quelles pertes en hommes, en matériel et en argent nous avons subies, et quel chiffre il faut ajouter aux cinq milliards qu'on nous demande, et aux contributions, réquisitions et dommages mobiliers et immobiliers, pour arriver au résultat total. Certes, une telle récapitulation est douloureuse, mais elle est pleine de leçons pour l'avenir, si nous la gardons devant les yeux.

La guerre, déduction faite d'une trentaine de jours occupés à la signature de l'armistice et de la paix, a duré 180 jours. Pendant cette période de temps, les troupes allemandes ont livré 17 grandes batailles, et 156 combats plus ou moins importants ; pris 26 places fortes, 6,700 pièces d'artillerie et 120 drapeaux ; fait prisonniers 11,650 officiers et 313,000 hommes.

Du 28 juillet, à la capitulation de Sedan, ont eu lieu treize combats et huit batailles, Wissembourg, Woerth, Spicheren, Courcelles, Vionville, Gravelotte, Noisseville et Beaumont — et ont été prises quatre forteresses : Lützelstein, Lichtenberg, Marsal et Vitry. Septembre a vu se livrer treize combats et prendre Sedan, Laon, Toul et Strasbourg. En octobre se placent trente-sept combats et la prise de Soissons, de Schlestadt et de Metz ; en novembre, quinze combats, deux batailles, — Amiens et Beaune-la-Rolande, — et la chute de Verdun, Montbéliard, Neuf-Brisach, Ham, Thionville, La Fère et Amiens. En décembre, trente combats, deux batailles, Orléans et La Ballue, — et la prise de Phalsbourg et de Montmédy. En janvier, quarante-huit combats, trois batailles, — Le Mans, Montbéliard et Saint-Quentin, — et la prise de Mézières, Rocroi, Péronne, Longwy et Paris. En février, enfin, l'occupation de Belfort.

Le siège de Paris, qui a duré cent trente jours, du 19 septembre au 28 janvier, a fourni vingt-deux combats à la liste qui précède, dans laquelle sont compris aussi les engagements sur mer de Hiddensee, du golfe de Putzig et de la Havane.

Voici quelques détails additionnels sur les pertes faites par les Prussiens :

C'est la garde et le 30 corps d'armée qui ont souffert le plus, celle-là à Spicheren et Mars-la-Tour, celui-ci à Saint-Privat.

Le régiment qui a été le plus éprouvé c'est le 48e, qui comptait au début de la guerre 64 officiers et 3,000 hommes, et qui

a perdu 61 des premiers et 1,543 des seconds, c'est-à-dire qu'il n'a conservé que trois officiers et moins de la moitié de son effectif. Le 52e régiment a perdu 58 officiers, 7 sahariens et 1331 hommes.

Le 35e recruté à Berlin : 46 officiers, 2 sahariens et 1,207 hommes. C'est ce régiment dont le général Chanzy a parlé dans son rapport sur la bataille du Mans.

Les autres régiments du troisième corps ont tous perdu en moyenne de 40 à 50 officiers et de 1,000 à 1,100 hommes. La perte de la cavalerie est à celle de l'infanterie comme un à douze. Quelques régiments cependant ont été rudement maltraités, le premier dragons-de-la-garde, par exemple, qui a perdu plus de la moitié de ses officiers et près du tiers de ses cavaliers.

Un fait qui résulte de l'examen du total des pertes et qui montre combien la résistance des armées françaises a été plus vigoureuse que plusieurs personnes ne le prétendent, c'est que la guerre a coûté près de trois fois plus d'hommes à la Prusse que celle de 1866, toute proportion gardée entre les forces engagées.

* * *

On écrit de Saarbruck, Prusse Rhénane :

Les anciennes provinces de l'Alsace et de la Lorraine ont été subdivisées et réduites en districts d'une population de 70 ou 80,000 habitants.

La basse Alsace comprendra huit cercles :

La ville de Strasbourg, la contrée environnante, Erstein, Haguenau, Molsheim, Schlestadt, Wissembourg et Zobern.

La haute Alsace comprendra six cercles :

Colmar, Rappoltsweiler, Gebweiler, Thann, Mulhouse et Altkirch.

La Lorraine comprendra huit cercles :

La ville de Metz, les environs de Metz, Thionville, Sarreguemines, Château-Salins, Sarrebourg, Forbach et Falkenberg.

Les sous-préfets prendront le titre de directeurs des cercles.

Les cercles des villes de Metz et de Strasbourg seront administrés par des préfets.

On lit dans la Gazette de Cologne :

L'Alsace-Lorraine sera occupée par un corps d'armée formé de deux divisions et placé sous les ordres du gouverneur-général. Ces troupes seront choisies dans les contingents des États du Nord et de ceux du Midi et compteront un effectif de 30,000 hommes. La garnison de Thionville, composée de deux bataillons, sera partie du 30 corps d'armée.

* * *

Il est curieux qu'on ait oublié de signaler Bitché comme la seule citadelle française qui ne soit tombée au pouvoir des Prussiens que par la cession de l'Alsace et Lorraine. Cette forteresse imprenable a tenu jusqu'au dernier jour. Les Allemands n'avaient pas commis la folie de tenter un assaut inutile et s'étaient contentés de se fortifier dans leurs retranchements. De son côté, la garnison de Bitché a pu se ravitailler sans interruption, possédant d'ailleurs dès le début du siège un avertissement d'approvisionnement. Cette singulière situation ; qui ne permettait à aucune des deux troupes d'attaquer l'autre, a duré plus de cinq mois. Assiégés et assiégeants vivaient dans les meilleurs termes, et de part et d'autre on en était venu à ne plus tirer un coup de feu. C'est été, comme on dit, de la poudre jetée au moineaux.

Bitché est maintenant Prussien en vertu du traité de paix.

* * *

Voici le tableau de la répartition des troupes françaises en Suisse : Zurich 11,000, Berne 20,000, Lucerne 5,000, Uri 400, Schwitz 1,000, Obvalde 400, Nidvalde 300, Glaris 1,000, Zoug 700, Fribourg 4,000, Soleure 3,000, Bâle 1,500, Schaffhouse 1,200, Appenzel A.-Rh. 1,500, I.-Rh. 200, St. Gall 7,000, Grison 1,000, Argovie 8,800, Thurgovie 3,900, Vaud 8,000, Valais 1,000, Neuchâtel 1,000, Genève 1,500. — Total : 84,900.

.

Le Moniteur universel publie les chiffres des décès survenus à Paris pendant les dix-neuf semaines du siège et pendant les quatre semaines de l'armistice.

Ce document montrera à la France et à l'histoire ce que Paris a souffert pendant cette longue période d'investissement.

La première colonne comprend les décès constatés à Paris du 18 septembre 1870 au 25 février 1871 ; la seconde, les semaines correspondantes de l'année précédente.

	1870	1869
Du 18 au 24 septembre.....	1,272	820
Du 25 septembre au 1er octobre.....	1,344	713
Du 2 au 8 octobre.....	1,483	747
Du 9 au 15 octobre.....	1,610	752
Du 16 au 21 octobre.....	1,745	825
Du 23 au 29 octobre.....	1,878	880
Du 30 octobre au 5 novembre.....	1,762	921
Du 6 au 12 novembre.....	1,885	877
Du 13 au 19 novembre.....	2,064	900
Du 20 au 26 novembre.....	1,927	933
Du 27 novembre au 3 décembre.....	2,023	846
Du 4 au 10 décembre.....	2,455	882
Du 1er au 17 décembre.....	2,528	955
Du 18 au 24 décembre.....	2,728	980
Du 25 au 31 décembre.....	3,280	921
	1871	1870
Du 1er au 6 janvier.....	3,680	1,106
Du 7 au 13 janvier.....	3,982	998
Du 14 au 20 janvier.....	4,465	980
Du 21 au 27 janvier.....	4,376	1,044
Du 28 janvier au 3 février.....	4,671	1,105
Du 3 au 10 février.....	4,451	1,139
Du 11 au 17 février.....	4,103	1,292
Du 18 au 24 février.....	3,941	1,362
Total des décès pendant cette période..	64,154	21,979

.

Les habitants des départements envahis ont été forcés de recevoir les monnaies prussiennes dont voici la dénomination ;

Frédéric d'or.....	25 fr	00
Gros-thaler.....	7	50
Thaler.....	3	75
Florin.....	2	20
Krentz.....	0	10

Des banquiers ont spéculé sur le cours forcé de ces monnaies étrangères. A Versailles, par exemple, l'abondance est si considérable que les pièces françaises ont complètement disparu, et chacun, peu confiant dans leur valeur intrinsèque, s'en défait moyennant une perte assez sensible.

Ainsi le thaler subit une dépréciation de cinquante centimes et ainsi des autres pièces.

Il suffit, pour se faire une idée de l'importance de cette spéculation et des bénéfices réalisés, de rappeler que de la Belgique on a expédié à Pontoise, deux fois par semaine, deux cent cinquante mille francs en or, pour opérer le change des pièces allemandes.

Ensuite on les transporte en Prusse, en Bavière, en Saxe, dans le grand duché de Bade, etc., où elles sont mises en circulation au cours ordinaire. Par ce trafic, des banquiers ont réalisé des bénéfices considérables.

Ajoutons que les marchands et débitants vendent en conséquence, et que la perte qu'ils subissent ne profite en réalité qu'aux spéculateurs.

.

On apprend de Cologne au Nord, ce que les Prussiens comptent faire de leurs trophées.

Le canon monstre du Mont-Valérien, décoré de bannières et de verdure, a passé hier au soir à la gare de Cologne pour être transporté à Berlin, où il restera comme un trophée de nos victoires.

Quant aux étandards, drapeaux et aigles pris dans la guerre, ils resteront la propriété des différents corps qui les ont conquis, tandis que les canons, armes et autre matériel de guerre seront répartis d'après le nombre de populations. Les trophées principaux à savoir, l'épée que Napoléon III a rendue à Sédan, jointe aux épées des quatre maréchaux français qui sont prisonniers de guerre, seront probablement déposés à Berlin comme un souvenir de nos victoires.

La médaille commémorative qui sera décernée à tous les combattants de l'armée allemande sera faite avec le bronze des canons pris à l'ennemi.

.

LES ÉGLISES DÉVASTÉES.

Le câble nous apprend que les insurgés, non contents d'avoir pillé les églises de la Madeleine et de l'Assomption, les ont dévastées, la Madeleine, commencée sous Napoléon Ier comme temple de la gloire, continuée lentement sous la Restauration pour redevenir église. La Madeleine ne fut achevée que sous Louis-Philippe, en 1843.

Le fronton a été sculpté par M. Lemaire. Les portes en bronze sous de Triqueti, les bénitiers d'Antonin Moine.

Les galeries extérieures étaient garnies de statues exécutées par différents artistes. A l'intérieur la sculpture des voûtes est de Rude, Foytier et Pradier.

Sculptures : Baptême du Christ, groupe par Rude ; Mariage de la Vierge, groupe, par Pradier ; Bénitiers, par Antoine Moine ; Sainte Amélie, par Bra ; Sainte Clotilde, par Barge ; Saint Vincent de Paul, par Bagge ; Vierge, par Seurre ; Saint Augustin, par Elex ; Assomption, marbre, par Marochetti ; Jésus-Christ, par Duret.

Peintures : Conversion de Madeleine, par Schrutz ; Madeleine au pied de la croix, par Bouchet ; Madeleine priant, par Abel de Pujol ; Repas chez Simon, par Coudère ; Madeleine apprenant la Résurrection, par Cogniet ; Mort de Madeleine, par Signol.

Derrière le maître-autel, Zugler avait peint Madeleine au pieds du Christ, entouré d'un grand nombre de personnages historiques. L'église de l'Assomption, située rue St. Honoré, en face de la rue Duphot, est une succursale de la Madeleine et ne renfermait que quelques peintures et sculptures.

.

Non contents d'avoir pillé et dévasté les églises de la Madeleine et de l'Assomption, les terroristes parisiens viennent de saccager Notre-Dame, d'enlever ses objets de culte et de piller ses trésors. Henri Rochefort aurait, dit-on, tenté de s'opposer à cette profanation. Le digne Archevêque de Paris, Mgr. Darboy, qui avait été emprisonné à la Conciergerie, vient d'être transféré à Mazas.

Notre-Dame contenait autrefois une foule de richesses artistiques, mais les diverses dévastations qu'elle a subies ont réduit ce trésor à peu de chose. On ne voit aujourd'hui, dans la Cathédrale, que l'épithaphe de l'Archevêque Christophe de Beaumont, mort en 1781, et les mausolées du maréchal duc d'Harcourt, mort en 1769, composition de mauvais goût, mais bien exécutée par Pigalle ; des archevêques Leclerc de Juigné, mort en 1804 ; de Bullois, mort en 1808 et l'Archevêque Affre, tué aux journées de juin 1848, monument construit par M. Debay.

On remarque appliquée à la tour du nord, une pierre tombale du quinzième siècle, provenant de la sépulture d'Etienne Yver,

conseiller au parlement, pierre remarquable par la diversité et la bizarrerie des sujets qui y sont représentés.

En 1711, une cripte, destiné à recevoir les cercueils des archevêques, fut creusée sous le chœur et amena la découverte de l'antique autel de Jupiter qui se voit au musée des Thermes. En 1766, une autre cripte plus étendue fut creusée sous la nef pour la sépulture des chanoines.

Les boiseries du chœur sont une œuvre élégante et curieuse du dix-septième siècle; le lutrin en bronze, de 1735, a été fondu par Daplessis. Le buffet d'orgues est du dix huitième siècle, les fonts-baptismaux sont en bronze et refaits depuis peu, sur les dessins de M. Violet le-due, par MM. Villemot et Bachelet.

Le pourtour du chœur était autrefois décoré de grands tableaux appelés les Maës de Notre Dame, parce que, chaque année, au mois de mai, la corporation des orfèvres offrait un tableau à l'église métropolitaine. Ces tableaux, dont plusieurs sont remarquables, avaient été récemment transférés au Louvre. La Révolution de 1792 fit subir à la cathédrale de Paris de nombreuses mutilations. Les statues des portails, y compris celles des vingt-huit rois de Juda, qui passaient pour représenter des rois de France, furent jetés bas. Le même sort fut réservé aux nombreuses statues qui à l'extérieur, étaient placées dans les niches des chapelles du chœur. En 1793, par un arrêté, la Commune de Paris décida que les gothiques simulacres des rois, qui ornent la façade Notre Dame, seraient renversés, ainsi que les effigies en marbre ou en bronze. Cependant, à la fin de l'an II, le citoyen Choumette réclama en faveur des arts et de la philosophie, il affirma que l'astronome Dupuis avait établi son système planétaire en ornant les sculptures de l'une des portes de la cathédrale. Le conseil municipal décréta donc que Dupuis sera adjoint à l'administration des travaux publics afin de conserver les monuments dignes d'être transmis à la postérité.

Notre-Dame possédait autrefois un trésor contenant un grand nombre d'objets précieux que la Révolution envoya à la monnaie. Depuis, on a essayé de reconstituer un nouveau trésor, qui est placé dans l'église de la sacristie et où l'on montre, entre autres choses, la couronne d'épines rapportée par St. Louis, du bois de la vraie croix, la croix de Mutual Commune, etc. La sacristie, construite dans le style du treizième siècle, à peu près sur la place de celle qu'avait bâtie Soufflot, est l'œuvre de MM. Violet-le-due et Lassus. Pendant la Révolution, la commune de Paris fit quelque temps de Notre-Dame le Temple de la Raison.

L'archevêché s'élevait au midi de l'église. Il eut longtemps l'aspect d'un château fort, avec tour et murailles crénelées. A la fin du siècle dernier, c'était un ensemble de constructions datant de diverses époques. C'est dans la grande salle de l'évêché que l'Assemblée Nationale tint ses séances, lorsqu'elle vint siéger à Paris les 5 et 6 octobre, et en attendant que la salle du Manège, près des Tuileries, fût appropriée à ses séances. Une partie des bâtiments avait été construits, ainsi que la sacristie de Notre-Dame, au siècle dernier, par Soufflot. Sacrifiée à la suite de la démonstration faite par les légitimistes à Saint-Germain-l'Auxerrois, le 13 février 1831, l'archevêché fut démolie peu après.

(Extrait du *Courier des Etats-Unis*.)

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 29 mars dernier, faire les nominations suivantes de Commissaires et de Syndics d'Écoles, savoir :

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté de Bonaventure : Hope.—M. William Skeene, en remplacement de M. Isaac McDonald.

Comté de Chicoutimi : St. Jérôme du Lac St. Jean.—MM. André Néron et Edouard Caron, en remplacement de MM. Napoléon Baillargeon et Côme Harvey.

Comté des Deux-Montagnes : Saint-Augustin.—M. Jean-Baptiste Bourgeois, en remplacement de M. Alexis Galipeau.

Comté de Dorchester : Saint-Malachie (East Frampton)—M. François Lafontaine, en remplacement de M. Ephrem Vermette et le Rév. William Richardson, en remplacement de lui-même.

Comté de l'Assomption : Isle Bouchard.—MM. Louis Saint Pierre, Narcisse Laporte, Jean-Baptiste Bourgard ? Jean-Baptiste Bourdon et André Prudhomme.

Comté de l'Islet : Saint-Jean-Port-Joli.—Le Rév. M. Hyacinthe Gagnon, en remplacement de M. Louis Parent.

Comté de Québec : Saint-Gabriel de Valcartier.—MM. David McCartney, William Hornby, William Brown Melain, Francis Ireland and Patrick Cassin.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Gaspé : Percé.—M. Philippe Harquoil, en remplacement de M. François Lebrun.

Comté de Mégantic : Somerset-Nord.—M. Edward George Palmer, en remplacement de M. Donald McKinnon.

Comté d'Ottawa.—Charles H. Church, Coyer, M. D., en remplacement de Charles Wright.

Comté de Québec : Saint-Roch Sud, (Saint-Sauveur).—MM. William Bell, William Sample et Frédéric-William Andrews.

Comté de Vaudreuil : Sainte-Marthe.—MM. James Parke, James Lancaster et William H. Hodgson.

DIVISION, ÉRECTION ET ANNEXIONS DE MUNICIPALITÉS.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 29 mars dernier, faire, pour fins scolaires, les divisions, érections et annexions de municipalités ci-après énumérées, savoir :

1o. Diviser en deux municipalités distinctes la municipalité de Douglas, et celle de York, dans le Comté de Gaspé, ainsi qu'elles sont divisées pour fins municipales.

2o. Ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité Saint-Malachie, No. 2, dans le Comté de Dorchester, les dixième et onzième rangs de Frampton, depuis le lot No. sept, jusqu'à la rivière Etchemin, inclusivement, et les deuxième, troisième, quatrième et cinquième rangs de Buckland, depuis le lot numéro vingt-huit jusqu'au cañon de Standon, inclusivement.

3o. Annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Dorothée, dans le Comté de Laval, les propriétés des habitants ci-après dénommés, savoir : Marcel Laurin, Louis Talbot, François Corbeil et Paul Laurin, de même qu'elles y sont déjà annexées pour les autres fins.

4o. Réannexer pour fins scolaires la municipalité du Haut-du-Saut-au-Récollet, dans le Comté d'Hebclaga, à celle du Saut-au-Récollet, dans le même Comté.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, AVRIL, 1871.

Concours à l'Université Laval.

Nous sommes heureux de reproduire l'annonce pour le prix de poésie à l'Université Laval. Nous espérons que cette année comme les années précédentes, ce concours ajoutera quelques fleurons à la couronne littéraire de notre jeune pays.

RÈGLEMENT CONCERNANT LE CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE.

1o Le concours de poésie française a lieu tous les deux ans ; il alterne avec le concours d'éloquence.

2o Trois médailles, frappées aux armes de l'Université-Laval, avec l'inscription " Prix de Poésie " et la date, sont proposées aux lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

3o Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

4o L'œuvre du concurrent doit être adressée, en double copie et scellée, au secrétaire de la Faculté des Arts, avant le trente-un mai de l'année du concours, et dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit.

5o Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la Faculté des Arts qui, seule, peut permettre de les publier.

6o Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même Faculté.

"70. Sont exclus du concours : 10 les membres et les officiers de l'Université-Laval ; 20. les élèves des collèges et des écoles ; 30 tous ceux qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats."

Le sujet du concours de 1871 est : *le Concile œcuménique et le monde.*

Les pièces doivent être envoyées, conformément au règlement ci-dessus, à M. l'abbé Louis Beaudet, secrétaire de la Faculté des arts. Terme de rigueur, 31 mai 1871.—*Le Journal de Québec.*

Bulletin Bibliographique.

CHARTIER.—*La Colonisation dans les Cantons de l'Est brochure in 8vo. 96 pages* par le Revd. Messire Chartier ptre. agent d'immigration et de colonisation.

Cet ouvrage, essentiellement pratique, est un guide parfait pour le colon. Sa règle de conduite y est tracée de point en point et il y trouvera une solution à ses difficultés, une réponse toute faite à ses objections. L'auteur ne vise nullement à l'effet littéraire ; il cherche le naturel, la simplicité, il veut se mettre à la portée de toutes les classes de la société, mais c'est précisément à cause de cette négligence apparente de style, qu'il a écrit des pages réellement admirables. Nous en citerons quelques-unes, prises au hasard, parmi celles qui nous paraissent condenser le plus de renseignements pratiques.

TERRE A BOIS FRANC.

Les lots sur lesquels le bois franc domine sont plus avantageux à coloniser que ceux couverts de bois mou. Le bois franc pousse généralement sur la terre haute et par conséquent la mieux égouttée. Le bois franc est toujours moins épais que le bois mou, ce qui permet de herser et semer avec facilité autour des souches. La cendre du bois franc est ensuite un revenu qui en vaut la peine. Ce n'est pas à dire toutefois que la terre à bois mou soit mauvaise : au contraire on trouvera souvent de la bonne terre là où poussent l'épinette et le sapin, et le sol le plus riche est généralement celui qui porte du bois franc mêlé de bois mou.

Au reste il n'y a guère de règle fixe pour juger de la qualité de la terre par l'espèce et la qualité du bois ; il faut toujours examiner le sol lui-même, ainsi que plusieurs autres détails.

On ne doit pas exiger qu'un lot soit entièrement couvert de bois franc, mais seulement une bonne partie qui soit située de manière à pouvoir être défrichée d'abord ; car la grande question pour le colon est de commencer à défricher la partie de son lot qui lui donnera des revenus le plus tôt possible.

Voici la méthode de défricher là où il y a du bois franc : on commence par sarcler l'étendue de forêt que l'on veut abattre. Le sarclage consiste à arracher tous les arbustes tels que le buis, le *bois d'original* etc. et à raser près du sol tous les arbres qui ont moins de 6 pouces à la souche. Tout le produit du sarclage, ainsi que les branches et autres *embarras* sont mis par tas auxquels le feu est allumé de suite. Après le sarclage fini, il ne reste plus que les gros arbres qui se trouvent isolés les uns des autres : et, l'espace étant parfaitement nettoyé entre eux, le bûcheron procède à l'abatage avec facilité. Il est important que le sarclage se fasse avec soin tant pour accommoder ceux qui abattent les arbres, que ceux qui tasseront le bois ensuite pour le faire brûler. Comme on peut le voir, le sarclage doit se faire lorsqu'il n'y a pas ou presque pas de neige sur la terre. Le temps où l'on sarcle le plus ordinairement est l'automne, le colon nettoie alors l'étendue qu'il peut abattre et défricher durant son hiver.

Dans l'abatage des arbres on a soin de les faire tomber tous sur le même sens, afin qu'ils ne se croisent pas, ce qui nuirait encore quand viendrait le moment de tasser.

Dès qu'un arbre est tombé, on le coupe par billes de 10, 12, 15 et même 20 pieds de longueur suivant la grosseur du tronc et aussi suivant la force des bœufs qu'on emploiera pour tasser ; on coupe toutes les branches, qui sont mises par tas et brûlées de suite.

Alors on met les billes en tas. Une paire de bons bœufs est ici presque indispensable au colon : nous n'avons personne d'entreprendre le défrichement d'un lot sans ce puissant auxiliaire. Quand on tasse du bois mou de peu de grosseur, on peut le faire à bras d'hommes : mais même là il n'y a rien de comparable à la paire de bœufs.

Et à ce propos nous prenons occasion de suggérer au colon de ne pas regarder le prix qu'il paye pour une paire de bœufs, mais leur force et leur vigueur. Car plus les bœufs sont forts, plus on tasse vite et plus les billes peuvent être coupées longues, et des bœufs de 2000 livres mangent moins, proportion gardée du service rendu, que des petits bœufs de 1000 à 1200 livres.

Mais revenons à notre abatis de bois franc. Voilà le colon en frais de tasser. Il choisit un endroit un peu élevé et il commence par y traîner avec ses bœufs 7 à 8 billes qu'il met les unes à côté des autres. Ensuite au moyen de leviers, il met une autre rangée de billes sur la première et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une seule bille vienne faire comme le faite du tas. Il lui faut une couple d'hommes pour l'aider dans cette besogne. Le

nombre de tas par acre dépend, bien entendu, de l'épaisseur de la forêt 6 ou 7 tas sont la moyenne.

Une fois le bois tassé on y met le feu. Le bois franc brûle en tout temps : il n'est pas nécessaire, d'attendre qu'il sèche. Et souvent, c'est en plein hiver, au milieu des neiges qu'on le fait ainsi brûler.

Une fois que le bois est brûlé, la cendre de chaque tas est amassé et placée à l'abri, afin que les pluies ne l'endommagent pas ; et le défrichement est terminé.

Le printemps suivant on passe la herse entre les souches, et la terre est ensémencée pour une première fois. Les colons ont toujours le soin de semer de la graine de foin avec le grain et une fois la récolte enlevée, on laisse la terre en prairie et ensuite en pacage jusqu'à ce que les souches soient assez pourries pour permettre de les enlever facilement et de faire un premier labour. On peut aussi semer au printemps des patates, du blé d'inde, des fèves, des navets, etc., et à l'automne, semer de la graine de foin là où ces légumes ont été récoltés.

Enfin il y a mille moyens différents d'utiliser le défrichement au plus tôt, que les nouveaux colons apprendront aisément des plus anciens : nous ne donnons ces détails, ainsi que ceux qui suivent, que pour les personnes qui n'ont aucune idée pratique du défrichement.

Quand un colon ne commence un défrichement que tard le printemps, ce qu'il doit faire est de tâcher d'en finir une partie le plus tôt possible afin de pouvoir semer un morceau en navets (les navets se sèment jusqu'en juillet) et un morceau en avoine ou sarrasin, qui, lors même qu'ils n'auraient pas le temps de mûrir, donneront toujours du fourrage vert et avec ses navets et son fourrage il pourra nourrir ses animaux durant l'hiver et le printemps suivants.

Disons maintenant un mot des produits de la cendre. La cendre est coulée au moyen de cuves ou simplement de grandes auges percées par un bout, et le *lessis* qu'elle produit est bouilli dans des chaudrons absolument comme la sève des érables, et quand il est *réduit*, il est devenu ce qu'on appelle du sel potasse. Le sel rapporte environ \$2.50 des 100 livres. Il faut comme 22 à 24 minots de cendre pour faire 100 livres de sel et un acre en bon bois franc peut donner 75 à 80 minots de cendre. On voit par là le revenu que le colon peut retirer tout en défrichant sa terre.

TERRE A BOIS MOU.

Les terres couvertes exclusivement de bois mou offrent quelques désavantages. D'abord le bois mou ne donne presque pas de cendre et le peu qu'il donne ne vaut pas la peine d'être ramassé et mis en sel. Mais la grande difficulté du bois mou, c'est qu'on ne peut le faire brûler quand il est complètement vert. Ceci empêche souvent le colon d'ensemencer dès la première année comme il le fait toujours avec le bois franc.

Voici comment on procède au défrichement dans le bois mou. On rase près du sol tous les arbres qui ont moins de 6 pouces à la souche, sans sarcler les arbustes. On abat les arbres, on les coupe par billes de longueur convenable, et on coupe toutes les branches et les têtes des arbres. Tout est laissé étendu sur le sol pour sécher. C'est ce qu'on appelle, en termes de colons, faire de l'*abatis plat*.

Dès que l'abatis est suffisamment sec, on y met le feu. On peut se faire une idée de l'immense embrasement que doivent offrir plusieurs arpents couverts de bois résineux : les amateurs de spectacle y trouveraient leur compte à contempler ce travail de l'élément qu'on est convenu d'appeler destructeur ; mais qui assure ici, en une seule nuit, du pain et de l'avenir à tout une famille.

Quand l'abatis a été balayé par le feu, toutes les broussailles, les branches, la mousse etc., etc., ont disparu ; il ne reste plus que les billes noircies, qui gisent pêle-mêle, à moitié consumées. Alors on procède à tasser comme on a vu précédemment, et à mettre le feu aux tas. Bientôt il ne reste plus que les souches et de faibles monceaux de cendre ça et là. En hersant, on répand cette cendre uniformément sur le sol, on sème ensuite du grain et de la graine de foin, et la terre est encore laissée en prairie et en pacage jusqu'à ce que les souches soient pourries.

Il est bon de remarquer que cette dernière méthode ne s'applique qu'à la terre exclusivement couverte de bois mou ; car du moment qu'on rencontre du bois mêlé (bois franc et bois mou) il vaut mieux procéder comme dans le bois franc, et même sauver la cendre pour la convertir en sel.

Nous terminons ce chapitre en donnant une idée de ce que coûte le défrichement.

Dans le bois franc un bûcheron ordinaire mettra 6 jours à sarcler, abattre, ébrancher et couper par billes un arpent. Trois hommes avec une paire de bons bœufs tasseront un arpent par jour. A part cela, il faut calculer le temps de celui qui met le feu aux tas, qui l'attise au besoin et qui ramasse la cendre. On peut dire avec assez de justesse que le défrichement coûte, en moyenne, \$1.00 de l'arpent dans le bois franc.

Dans le bois mou le bûcheron n'est pas obligé de sarcler, mais le bois étant plus fort et plus embarrassé il lui faudra le même espace de temps, 6 jours, pour abattre son arpent et le couper en billes. Le temps requis pour le tassage dépend beaucoup de la manière dont l'abatis brûle. Si on a la chance de mettre le feu quand l'abatis est bien sec, le travail du tassage est grandement diminué. On peut dire que le défrichement coûte en moyenne, \$12.00 dans le bois mou.

A présent que nous avons un aperçu général des travaux de défrichement, examinons quelques unes des conditions qui peuvent assurer le succès d'un colon.

Plus tôt l'auteur sait trouver des accents éloquentes, pleins de vérité, inspirés par un amour sincère de la patrie pour peindre les douleurs de l'exil de nos compatriotes aux États-Unis.

« Nous prétendons, dit-il, que, tout calculé, tout pesé, les avantages que retirent nos compatriotes aux États-Unis sont bien limités. Pour 10 familles qui atteignent quelque chose, il y en a 100 qui végètent et maudissent le jour où elles ont franchi la ligne 45^{ème}. Et encore ces dix familles, au prix de quels sacrifices réalisent-elles quelques piastres ?

Il ne faudrait pas connaître le vrai canadien, le canadien non dégénéré, pour croire que ce n'est pas déjà pour lui un sacrifice et le plus grand des sacrifices que de vivre loin de son pays. Son exil, bien que volontaire, n'en est pas moins un exil : tout ce qui l'entoure le lui rappelle à chaque instant. Il a beau gagner de gros salaires, il a beau jouir de la santé, il lui est impossible de se débarrasser de l'ennui que lui cause cette soumission à des étrangers, cette vie monotone, cette dépendance continuelle, cette incertitude de l'avenir inhérente à sa position. A l'exil aux États-Unis, voyez le canadien, causez avec lui ; vous ne trouvez plus cette gaieté franche et naïve qui nous caractérise ; son rire n'est pas joyeux, ses plaisirs mêmes semblent avoir quelque chose d'amer. Dites un mot du Canada, vous allez voir que vous ouvrez la plaie de son cœur. Ah ! c'est que le canadien ne peut oublier son pays ; chaque brise du Nord lui apporte des souvenirs, lui fait entendre les soupirs de ses parents, de ses amis qui l'invitent au retour. Le dimanche, pendant qu'il repose ses membres fatigués par les travaux de la semaine, son imagination le transporte à l'ombre de son clocher natal ; là, il voit réunis sur le seuil de l'église ses amis d'enfance, et il sent, dans tout ce qu'elle a de plus cruel, la privation des charmes de la vie de paroisse. Le cimetière voisin lui fait peut-être échapper des larmes sur la tombe d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur, d'un ami. Là est l'autel au pied duquel il a juré un amour éternel à celle qu'il aime ; là ont été baptisés ces enfants chéris pour lesquels l'exil est surtout regrettable et dangereux. En entendant les sons imposants des cloches qui convient les fideles à la prière, il fait un retour sur lui-même : pour lui la cloche ne sonne que pour l'appeler dans l'air malsain, la poussière étouffante de la manufacture. Que de pensées tristes se pressent alors dans son âme ulcérée ! Que de rapprochements il fait entre sa position actuelle et celle qu'il occupait dans son pays ! En Canada, il entendait parler sa langue, sa belle langue française apprise sur les genoux de sa mère, ici on ne parle qu'un idiome étranger. En Canada, il avait ses fêtes religieuses, célébrées avec éclat, avec pompe ; ici, il est la plupart du temps privé, pendant plusieurs semaines de la parole de Dieu, et encore, quand il a le bonheur de s'agenouiller dans une église souvent improvisée, il ne goûte pas cet entraînement, cette poésie que faisaient naître autrefois dans son âme les cérémonies du culte. En Canada, il était l'égal des autres, il parlait à des amis, à des frères ; ici il est soumis à des maîtres qui le payent bien et voilà tout. En Canada, enfin, il était chez lui, et ici, il est exilé !

TANGUAY.—Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes.

Il y a déjà quelques mois que ce dictionnaire a été annoncé, et le public l'attend avec une impatience que justifient la nature de l'ouvrage et les soins que l'auteur y apporte. Nous pouvons annoncer aujourd'hui qu'il paraîtra bientôt ; le travail de l'impression se poursuit rapidement et dans quelques jours, il sera terminé. Nous parlons de science certaine, parce que M. l'abbé Tanguay veut bien nous passer des feuillettes à mesure qu'ils sortent de la presse.

Cependant on n'aurait pas lieu d'être surpris du retard, si retard il y a, et de s'en plaindre.

L'impression de cet ouvrage offre des difficultés d'une nature toute spéciale. Pour les ouvrages de littérature ou d'histoire, le copiste, le typographe, le correcteur d'épreuves sont guidés par le sens des phrases ; presque toujours les premiers mots suffisent pour faire connaître les autres, il n'y a besoin, le plus souvent, que d'un coup d'œil très-rapide, et l'orthographe suit des règles invariables. Dans le *Dictionnaire Généalogique*, il n'en est pas ainsi : l'ouvrier doit toujours avoir l'œil au manuscrit ; le correcteur ne saurait se fier à sa mémoire. Là pas de phrases ; des noms, des prénoms, des surnoms qui ne se devinent pas, mais qui peuvent souvent se confondre. Les dates sont nombreuses : date du baptême, date du mariage, date de la sépulture. Quelques unes, celles du mariage, sont répétées jusqu'à trois fois. Qu'on multiplie toutes ces indications par le nombre de personnes, ou du moins, d'articles qui entrent dans le Dictionnaire ! Qu'on se rappelle qu'une seule erreur peut dérouter complètement le lecteur, diminuer considérablement le mérite de l'ouvrage, et on comprendra combien l'auteur doit apporter d'attention, de soins, disons-le, tout ce qu'il lui faut de lenteurs pour mener à bien une œuvre aussi importante.

Il y a encore des difficultés qui tiennent au système adopté pour éviter la répétition des noms de lieu.

Le lecteur a absolument besoin de connaître l'endroit où s'est fait le baptême, le mariage, la sépulture de chaque personne. Or, s'il arrive dans une famille, plus ou moins nombreuse, que ce lieu soit le même pour les trois actes et pour chaque membre de la famille, dans une autre, il arrivera souvent que l'endroit changera pour un ou deux de ces actes par

rapport à plusieurs membres de la famille. Ainsi Jean est baptisé à Québec, marié à Montréal, et enterré à Québec. Plusieurs noms de lieux sont assez longs, comme, *Pointe-aux-Trembles de Montréal*. On comprend facilement combien d'espace il aurait fallu consacrer à ces désignations multiples ; le nombre de volumes aurait été doublé, ou triplé. L'auteur a eu recours à un moyen bien simple : une fois qu'un lieu a été mentionné dans un article, il n'est plus écrit au long quand il faut le répéter ; mais il indique par un petit chiffre, placé comme un exposant algébrique. Ce procédé augmente les chances d'erreur, demande, par conséquent, une attention et une surveillance plus grande dans les ateliers ; mais par suite, l'espace est économisé : et la dépense du papier, et la main-d'œuvre diminue.

Il y a encore les difficultés techniques de la justification ; mais il n'est pas nécessaire d'insister davantage. Le lecteur bienveillant attendra mieux attendre, et savoir qu'il peut se fier complètement au livre lorsqu'il le consultera.

L'ouvrage entrepris par M. l'abbé Tanguay est vraiment colossal et unique en son genre. Il donnera la généalogie de toutes les familles canadiennes, depuis l'établissement de la colonie jusqu'à nos jours : ce sera notre *Livre d'or*, avec cette différence qu'à Vénise, on ne tenait compte que des familles nobles ; mais dans ce *Dictionnaire*, la famille la plus humble figurera comme les plus illustres. Leur commune gloire sera d'être venues sur cette terre lointaine apporter la civilisation et implanter une race vertueuse et énergique.

L'exécution d'un pareil ouvrage offrait sans doute certaines facilités relatives. Nous sommes assez près des origines puisqu'aucune de nos familles ne remonte au-delà de 1608. Plus tard, nous aurions été dans les conditions des autres peuples où les origines se perdent après quatre-vingts ou cent ans.

Chez les anciens, les Juifs avaient des tablettes généalogiques très exactes. Ils les conservaient avec un soin jaloux. Dans les guerres, les persécutions, la captivité, ils cachaient ces tablettes avec le même empressement qu'ils mettaient à soustraire les vases sacrés à la profanation des païens. Malheureusement elles n'ont pu échapper aux usurpateurs qui avaient intérêt à les détruire. Les Juifs n'ont guères, aujourd'hui, de généalogies certaines, que celles qui se trouvent dans l'Écriture Sainte.

Dans les temps modernes, l'Islande, cachée dans les brumes du nord, peut se vanter de posséder seule, croyons-nous, les généalogies de ses principales familles ; mais non de toutes. L'origine, sans doute, en remonte assez haut. Il y a un orgueil bien légitime à établir authentiquement sa généalogie à travers dix siècles et plus, comme Torswalden, une des gloires de la statuaire, lequel prétendait descendre des premiers découvreurs de l'Amérique. Mais les Islandais, emprisonnés dans leur île, naissants et mourants dans le même lieu, le plus souvent sous la même hutte, peuvent assez facilement recueillir les traditions de la famille et conserver les noms de ceux qui l'ont composée.

En Canada, principalement aux origines de la colonie, que de vicissitudes et de migrations dans la vie d'un homme ! Né à l'extrémité orientale du Cap Breton, il se mariait en passant à Québec, et s'en allait mourir au Détroit ou à la Nouvelle-Orléans. M. Tanguay n'a voulu suivre, autant que possible, chaque individu à travers ces pérégrinations, et a indiqué le théâtre où s'est accompli chacun des actes solennels qui marquent l'existence de tout homme. Mais cela ne suffit pas.

Une personne peut avoir joué un rôle assez important dans le pays, pendant un séjour de quelques années. Elle ne s'est pas mariée au Canada et n'a pas formé lige parmi nos familles, comme M. d'Avauquer, de Tracy, etc ; mais son nom est inséparable de notre histoire ; il est d'ailleurs consigné aux registres. M. Tanguay devait nécessairement le faire entrer dans le Dictionnaire. Le personnage est obscur ; aucun souvenir brillant ne le tirera de l'oubli ; n'importe. Il a été prêtre, témoin à une sépulture. Sa présence sera constatée. Un jour, quelque membre de sa famille, un historien peut-être, sera très-heureux de découvrir, sans trop de recherches, des traces de son existence.

Voici un exemple. Nos amis de Québec savent qu'il y a auprès de leur ville un chemin qui a pris le nom du bois voisin, lequel s'est longtemps appelé *Bois de Gamin*, ou mieux *Bois de gamins*. L'appellation semblait assez naturelle, parce que les gamins des alentours y venaient faire niche quel quefois aux passants. Cependant elle n'était pas exacte. On a découvert l'existence d'un M. Gomin, propriétaire autrefois de ce bois. C'est donc de lui que doit venir le susdit nom.....

..... Ma foi !
Qu'il vienne de Chaillet, d'Anteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.

dira quelque lecteur. D'accord, mais remarquez que M. Gomin n'est pas né ici, qu'il ne paraît pas s'être marié du tout. Sous ce prétexte, si l'on n'avait pas cherché à identifier son existence, si son nom était demeuré complètement inconnu, il aurait fallu conserver à une campagne, si belle d'ailleurs, une appellation très-injurieuse.

Pour rendre son travail aussi complet que possible, M. Tanguay a étudié d'abord les registres de toutes les paroisses de la province de Québec. Après Québec, il a interrogé le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, les îles du golfe, l'Ontario, le Détroit, et si je ne me trompe, les établissements canadiens établis sur le Mississipi. Il a donc fallu lire et analyser des milliers et des milliers d'actes.

Les divers recensements, souvent très-détaillés, faits par ordre du gouvernement français, ont aussi fourni des renseignements précieux. Souvent ils ont fait connaître des personnes qui ne figuraient point ailleurs. D'autres fois, ils ont permis d'identifier des individus qui paraissaient sous un nom nouveau. Les greffes des notaires ont rendu plus d'un service, quand les deux premières sources faisaient défaut. Viennent ensuite les Archives du dépôt de la Marine, à Paris, que M. l'abbé Tanguay est allé consulter en 1867; les ouvrages sur le Canada, tels que Champlain, édition de Laverdière, Charlevoix, Ferland, Faillon, etc., etc.

On le voit, aucune source n'a été oubliée, et nous avons bien raison de dire plus haut que cet ouvrage est colossal et unique en son genre.

Cependant qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas une production littéraire, destinée à charmer l'imagination, tout le monde le comprend. Mais quelques-uns pourraient croire qu'il renfermera des détails biographiques, anecdotiques, etc., qu'ils n'auront qu'à ouvrir le livre, pour y trouver la vie de leurs ancêtres. Ce serait une grande erreur. Le Dictionnaire est *généalogique* et non *biographique*. Il donne la lignée de chaque famille; il renferme, si l'on veut, l'histoire de chaque famille: la date et le lieu du mariage du père et de la mère; la date et le lieu de la naissance de chaque enfant, leurs noms; la date et le lieu de leur mariage; la date et le lieu de leur sépulture. Voilà les éléments de l'histoire de la famille: il n'y a plus qu'à les compléter par les traditions, ou par les recherches maintenant plus faciles.

Deux citations feront comprendre quel genre d'intérêt offre ce livre. Elles nous permettront d'expliquer le plan adopté par l'auteur:

1621, (26 août) Québec. 1ⁱ

I—COUILLARD, GUILLAUME, b...; s 4 mars 1663, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

[LOUIS I.

HÉBERT, Guillemette, b 1608; s 20 oct. 1684, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

Louise, b 1 30 janv. 1625; m 1 3 nov. 1637, à Olivier LETARDIF; s 1 23 nov. 1641. — Marguerite, b 1 10 août 1626; 1^o m 1 7 oct. 1637, à Jean NICOLET, 2^o m 1 12 nov. 1646, à Nicolas MACARD; s 1 20 avril 1705. — Louis, b 1 18 mai 1629; m 29 avril 1653, à Geneviève DESPRÉS. — Elizabeth, (1) b 1 9 fév. 1631; m 1 27 nov. 1645, à Jean GUYON; s 5 avril 1704, au Château-Richer. — Marie, b 1 28 fév. 1633; 1^o m 1 25 oct. 1648, à François BISSOT; 2^o m 7 sept. 1675 à Jacques DE LALANDE. — Guillaume, b 1 16 janv. 1635. — Madeleine, b 1 9 août 1639. — Nicolas, (2) b 1 6 avril 1641; s 1 24 juin 1661. — Charles, (3) b 1 10 mai 1647; 1^o m 1 10 janv. 1668, à Marie PASQUIER; 2^o m à Louise COUTURE; s 8 mai 1715, à St. Etienne de Beaumont. — Gertrude, b 2 21 sept. 1648; m 2 6 fév. 1664, à Charles AUBERT; s 2 18 nov. 1664.

I—HÉBERT, LOUIS, (4) apothicaire. s 25 janv. 1627, à Québec. 3

ROLLET, Marie. (1) s 27 mai 1649.

Guillaume, b...; m 1^{er} oct. 1634, à Hélène DESPORTES; s 1639 — Guillemette, b 1606; m 26 août 1621, à Guillaume COUILLARD; s 20 oct. 1684, dans l'église de l'Hôtel-Dieu. — Anne, b...; m au commencement de 1118, à Etienne JONQUEST. (2) — Sagard, *Histoire du Canada*, p. 41.

Un coup d'œil fait comprendre les abréviations b., m., s.: baptême, mariage, sépulture.

Les noms sont par ordre alphabétique et par ordre de date. Le mariage, qui fonde la famille, fixe la date, c'est lui aussi qui détermine l'article consacré à chaque personne. Il y a autant d'articles qu'il y a de mariages. La date et le lieu en tête d'un article, sont ceux du mariage. Ainsi G. Couillard épouse, le 16 août, à Québec, G. Hébert.

Quelquefois ces deux indications, quelquefois une seule manquent, comme à l'article Hébert, on ne sait dans quelle ville de France il s'était marié. Pour les mêmes raisons, l'époque et le lieu du baptême est omis, ce qui est exprimé ainsi: Guillaume, b...

A la suite du mot Québec, article de Couillard, on voit un chiffre mis comme un exposant algébrique. C'est le signe abrégé dont il a été question plus haut, et qui remplace le nom de Québec partout où celui-ci devait être exprimé, dans le cours du même article. Ainsi b 1 m 1 veut dire, baptisé, ou marié, à Québec. Dans le cours d'un article, le même lieu est toujours remplacé par le même chiffre, mais il peut l'être par un chiffre différent dans un autre article. Comparez les deux articles de Couillard et d'Hébert. Les enfants issus du mariage sont indiqués par leurs prenom, avec la date et le lieu du baptême, du mariage, de la sépulture, le nom de la personne épousée est ainsi donné.

Cet ensemble forme un degré généalogique. Les chiffres I ou II, placés avant le prénom, en tête de l'article, indiquent que celui qui forme tige, la forme au premier, ou au second degré en Canada. En d'autres termes, qu'il est la souche première, ou seconde de la famille.

En étudiant une famille, on a souvent besoin de connaître ceux de qui descendent les chefs de cette famille, pour éviter toute confusion.

En effet, deux familles, étrangères l'une à l'autre, mais du même nom, peuvent se développer parallèlement. Je trouve au second degré Guillaume Hébert, et Ignace Hébert; mais le premier est fils de Louis I, et l'autre d'Augustin I. Il y a d'autres moyens de contrôle qui seront indiqués; mais celui-ci est le plus simple et le plus rapide.

Nous nous occuperons prochainement de quelques autres points qui feront mieux apprécier l'ouvrage et comprendre les difficultés que l'abbé Tanguay a dû surmonter.

H. V.
(Minerve.)

Revue Mensuelle.

L'occupation de Paris par les Prussiens c'était pensions-nous le dernier outrage, le dernier malheur qui s'abattait sur la France, et nous espérions des jours meilleurs après ces jours de deuil et d'ignominie. Aussi étions-nous loin de penser que quelque chose de plus amer encore se trouvait au fond de la coupe d'amertume et que ce seraient ses propres enfants qui abreuvieraient cette pauvre France de la lie du calice.

L'ennemi commun était à peine sorti des portes de la capitale que le parti de l'émeute s'armait, que les sentinelles prussiennes étaient remplacées par les vedettes des insurgés, que la Guerre faisait place à la Révolution. Parti des hauteurs de Montmartre et de Belleville, le drapeau rouge a déroulé ses plis sur toute la cité et ses reflets se sont noyés dès le premier jour dans le sang des plus nobles patriotes et ont obscurci et couvert d'un nouveau crêpe le reste de la France. Et tout le monde de se demander quelle pouvait être la cause de cette nouvelle révolution et quel était son but?

M. Gaillardet qui se trouvait à Paris au commencement expose dans les termes suivants les motifs de révolte qu'il tient des émeutiers eux-mêmes: "D'abord, dit-il, tous les petits négociants étaient mécontents du refus de proroger à nouveau l'échéance des effets de commerce. Ensuite, tous les Parisiens avaient été froissés par les défiances de l'Assemblée nationale à l'égard de Paris, qu'on semblait vouloir décapiter. Les efforts personnels de M. Thiers n'avaient adouci ce sentiment d'amertume qu'en ce qui le concernait, et cette sympathie personnelle se trouvait neutralisée par l'antipathie qu'excitaient ses collègues Jules Favre, Jules Simon et Ernest Picard. Les Parisiens ont gardé une profonde rancune à ces anciens membres du gouvernement de la défense qu'ils accusent de les avoir trompés jusqu'à la fin sur le véritable état de leur situation, et de n'avoir pas tiré parti des ressources que leur offrait la bonne volonté de la population. On n'a pas encore digéré leur pain noir et leur capitulation. Cette rancune est si vive que si les généraux Trochu et Ducrot étaient tombés entre les mains des insurgés, ils eussent été à coup sûr fusillés comme les généraux Lecomte et Thomas, bien moins impopulaires qu'eux."

(1) Elle épouse, le 16 mai 1629, Guillaume Hubou.

(2) Premier mariage fait en Canada.—*Ferland*, t. I, p. 182.

(1) Elle fut baptisée, non par un prêtre français, mais par un anglais qui était probablement ministre; car, pendant que les Kerk demeurent les maîtres de Québec, il n'y eut point de prêtre à Québec, et lorsque le P. Lejeune dit la messe en 1632 dans la maison de Guillaume Couillard, les Français ne l'avaient pas entendu depuis trois ans.—*Relation des Jésuites*, 1632

(2) Tué à l'Isle d'Orléans avec M. Jean Lauzon. Il fut inhumé dans l'église de Québec.

(3) Souche des Couillard de Beaumont.

(4) Première famille, établie à Québec, en 1617.—Hébert reçu en 1626, la confirmation d'un octroi de terre à lui fait, en 1623. Dans sa demande en 1623, au Duc de Ventadour, il dit que pour l'avancement du pays, il avait vendu tous ses biens à Paris, ayant quitté ses parents et amis pour donner le commencement à une colonie et peuplade chrétienne.

La colonie éprouva une perte réelle, par la mort de Louis Hébert, qui, après Champlain, avait pris la plus grande part à l'établissement de Québec, et à l'avancement de la Nouvelle-France. "Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait."—*Ferland*, p. 220.

On enterra solennellement le corps de Louis Hébert dans le cimetière des Récollets, au Couvent de St. Charles. Le terrain ayant été bouleversé, plus tard, on trouva ses ossements renfermés dans un cercueil de cèdre. En 1678, le Père Valentin Le Roux, Supérieur des Récollets, les fit transporter dans la cave de la chapelle en rond point de l'église de N.-D. des Anges.—*Leclercq*, t. H, p. 128.

D'après M. Laverdière, la maison de Couillard, son gendre, était dans le jardin du Séminaire de Québec. On a trouvé, en 1866, le solage de cette maison, près de la porte du jardin, dans la grande allée.

La maison d'Hébert fut le premier bâtiment élevé à la Haute-Ville. Elle devait être entre la rue Ste. Famille et la rue Couillard.—*Ferland*, t. I, p. 190

Hébert compte, parmi ses nombreux descendants, quelques unes des plus illustres familles du Canada: Joliet, De Lery, De Ramesay, D'Eschambault, Fournier, Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, les archevêques et évêques Blanchet, de l'Orégon, et Mgr. Taché évêque de la Rivière-Rouge.

Quant à ce que voulaient les insurgés qui se composaient en grande partie de gardes nationaux, c'était la conservation des armes qui leur avaient été confiées, puis le droit d'être leur général en chef et leurs officiers. Les autres insurgés demandaient l'élection du conseil municipal. L'amalgamation de tous ces droits et franchises s'est bientôt résumé dans l'établissement de la Commune, de Paris ville libre. Et c'est alors lorsque la liberté a été proclamée qu'a commencé la suppression de toutes libertés, les journaux ont été saisis, les prêtres ont été arrêtés, les églises fermées, et on a établi un tribunal chargé d'incarcérer tous ceux qui ne préféraient pas serment à la Commune. Le règne de la terreur s'est inauguré par des fusillades en masses contre les enfants et les femmes, contre les citoyens paisibles qui ne commettaient pas d'autre crime que de soupçonner après le rétablissement de l'ordre. Jamais révolution n'a été si lâche et si terrible à la fois. Chaque insurgé était armé et le moindre gamin manœuvrait un fusil plus long que lui. Les mitaillonneuses et les plus grosses pièces d'artillerie étaient au pouvoir des révoltés et ne semblaient être que des jouets entre leurs mains avides de sang. Mais essayons de suivre autant que possible la marche des événements depuis le premier jour de l'éméute.

Dès le 8 mars, les quartiers de Montmartre, Belleville et la Villette étaient en révolution, les gardes nationaux y avaient établi des camps derrière lesquels ils se retranchaient, refusant de se débander et de rendre leurs armes. Ils demeurèrent dans cette position jusqu'au 17, dans l'inter valle ils élevèrent un grand nombre de barricades et fortifièrent leurs positions. On signala le 14 des mitques sur des sergents de ville qui furent affreusement maltraités par la populace. Le 17, l'autorité militaire envoya avant le jour un détachement de soldats et de gendarmes pour s'emparer des positions des insurgés à Montmartre, on réussit à surprendre les gardiens des canons et à s'emparer des pièces. On s'empara des batteries de Montmartre et il fut très facile de s'y maintenir et d'enlever les canons si la cavalerie commandée à cet effet n'avait pas été de plusieurs heures en retard. L'artillerie de son côté, commandée par le général Leconte n'arriva qu'à huit heures. Mais déjà le rappel battait dans tous les quartiers des insurgés et les gardes nationaux en armes arrivèrent bientôt en assez grand nombre pour opposer de la résistance. On commença par lutter, puis on s'interpella on demanda à s'expliquer, les rangs se mêlèrent. Les gardes nationaux menèrent boire et manger les soldats, qui paraissent être à jeun. Les officiers furent abandonnés des soldats et le général Leconte fut enlevé de son cheval par les gardes nationaux et conduit devant les commandants de la garde et les membres du comité. On vit alors, sur toute l'étendue de la ligne d'investissement des soldats montrer une déplorable hésitation, d'autres, non-seulement laissaient emporter les canons dont ils s'étaient emparés, mais distribuaient de plus les armes et les munitions qu'ils avaient avec eux, d'autres enfin se repliaient en désordre, saisis par les officiers qui s'efforçaient en vain de les retenir. Aux Buttes Chaumont la même chose avait eu lieu, on s'était là aussi emparé des canons des insurgés, mais pendant que les artilleurs attachaient les pièces pour les enlever, les soldats de la ligne placés en sentinelles fraternisaient avec les insurgés. Rentât on élevé des barricades, on reprend les canons et les troupes qui restent fidèles sont obligées pour se retirer de traverser en chargeant à la baïonnette trois ou quatre barricades. Un général a été blessé et plusieurs soldats ont été tués. Enfin, sur tous les points l'éméute l'emporta. Sur la place Pizalle les généraux Vinoy, de Bellemare et Subielle, escortés par un escadron de chasseurs à cheval, auquel se joignit plus tard un escadron de gendarmes à cheval et une compagnie de gendarmes à pied se trouvèrent bientôt environnés par plusieurs groupes d'insurgés, auxquels s'étaient joints des soldats trans-fuges et des gardes nationaux. Les généraux ne parvinrent à se dégager qu'en faisant charger le sabre au poing l'escadron des chasseurs dont le capitaine tombe frappé de deux balles. Une autre balle tua un autre officier et lorsque tous s'en allaient ainsi les soldats trans-fuges et les gardes nationaux continuaient un feu de mitrailleurs sur les officiers, les gendarmes et les artilleurs qui s'éloignaient.

Le général Leconte fut prisonnier comme on l'a vu, fut conduit avec deux de ses aides de camp, un Château Rouge, un milieu des insultes et des brutalités de la populace. Plus tard, le général Clément Thomas, ex-commandant en chef de la garde nationale pendant le siège, s'étant aventuré à la recherche d'un de ses aides-de-camp tombé aux mains des insurgés, fut reconnu quoiqu'en habits bourgeois et conduit aussi un milieu des cris de mort devant le comité central républicain de Montmartre. Le général Clément Thomas fut poussé dans une des salles de la maison où l'on amena bientôt le général Leconte. Un tribunal improvisé procéda à un simulacre de jugement et l'arrêt de mort fut prononcé contre les deux généraux malgré l'opposition d'un officier garibaldien qui demandait de les garder en prison pour attendre qu'ils fussent jugés par une cour martiale. Lorsqu'on vint pour s'emparer du général Clément Thomas, il se débattit assez vivement, mais on parvint à l'entraîner dans le jardin où ses assassins tirèrent d'essus l'un après l'autre au lieu de le fusiller par un seul feu de peloton. Ce n'est qu'à la quinzième balle que le général tomba ; à chaque balle, il restait ferme en place comme une statue et se contentait d'appeler ses bourreaux : *Lâches !* Après le général Clément Thomas, le général Leconte fut amené, on l'adossa au mur : il avait les bras à demi croisés et resta coiffé de son képi, ne voulant pas qu'on lui bande les yeux. Il mourut en soldat, fusillé par des soldats du 88e de ligne, il fut atteint du premier coup de feu par une balle dans la tête. Les cadavres des deux généraux ont été mutilés à coup de baïonnettes et jetés lo

long du mur. Il n'y a à ajouter que l'exclamation d'un lieutenant qui assistait à ces massacres : c'est horrible ! Quant aux deux aides-de-camp, ils ont été sauvés au dernier moment grâce à l'intervention d'un jeune homme de dix-sept ans qui s'est écrié que ce qui se passait était horrible et qu'après tout on ne connaissait pas ceux qui prononçaient ces condamnations à mort. Les deux aides-de-camp furent plus tard mis en liberté.

Au moment où on assassinait les deux généraux, on arrêtait à la gare d'Orléans le général Chanzy qui revenait de Tours, ainsi que le député de l'Aisne qui se trouvait dans le même wagon que lui. On conduisit le général dans ce même Château-Rouge où avait été conduit le général Leconte, et on l'y garda comme otage. En chemin on l'avait presque tué à force de brutalités. Dans cette première journée les insurgés s'emparèrent aussi de l'Hôtel-de-Ville. Enfin, cette triste journée peut se résumer ainsi : les insurgés sont maîtres de la ville, le gouvernement est parti, des barricades sont élevées dans presque tous les quartiers. Deux généraux ont été tués, un blessé, un prisonnier, plusieurs officiers de tués, et un grand nombre de soldats et d'autres personnes tués ou blessés. Tels sont les nobles exploits de ce premier jour, exploits que pouvaient inscrire sur leur drapeau flottant sur l'Hôtel-de-Ville ces socialistes ou communistes quelque soit le nom que se donnent ces anarchistes.

Le règne de la terreur est établi dans Paris et depuis le premier jour de l'éméute à venir jusqu'à aujourd'hui on estime à 500,000 le nombre de personnes qui ont abandonné la ville. Car non-seulement les propriétés mais la vie de chacun se trouvait menacée par les insurgés dont le premier acte a été de détruire tous les documents qui se trouvaient à la préfecture de police. Du 17 au 22 les insurgés ont continué à consolider leur pouvoir en s'emparant des sous-préfectures et mairies et en nommant leurs chefs militaires. Parmi les chefs de l'insurrection bien peu de noms sont connus et ces noms ne sortirent de l'obscurité que pour passer à l'histoire comme ceux des plus célèbres assassins et des plus grands malfaiteurs. Les troupes ont été successivement commandées par des généraux du nom de Duval et de Bergret et les principaux actes du Comité portaient des signatures inconnues à part celle d'Assy de l'Internationale, l'auteur des troubles du Creusot. Cependant le parti de l'ordre un moment abattu avait commencé à relever la tête et on avait résolu de faire le 22 une démonstration pacifique en faveur de l'ordre. Une procession composée de plusieurs milliers de personnes des plus honorables se dirigea aux cris de : *Vive l'Assemblée ! Vive la République !* vers la place Vendôme gardée par plusieurs bataillons insurgés. Quand cette foule se trouva à une douzaine de verges des insurgés un bataillon fit feu sur le peuple tuant et blessant nombre de citoyens. La Rue de la Paix sur une certaine étendue fut littéralement couverte de morts et de mourants, on ne porta pas à moins de cinquante le nombre de tués ou blessés. C'était aux gendarmes naturellement qu'en voulaient les insurgés, la classe de la population qui forme le gros des insurrections parisiennes a de bonnes raisons pour être impitoyable envers la police, aussi a-t-on massacré les gendarmes sans pitié partout où on les trouvait. Cependant pour donner une apparence de légalité au pouvoir installé à l'Hôtel de Ville on a résolu d'avoir recours aux élections pour les députés de la commune. Tous les personnages élus appartenaient au parti communiste, les seuls noms connus sont ceux de MM. Florens, Blanqui, Félix Pyat et Gambon, les autres sont obscurs et restèrent dans l'obscurité, il faut l'espérer. Tous les journaux s'accordent à dire que 300,000 électeurs inscrits sur 500,000 se sont abstenus de voter. La commune a été proclamée le 28 au milieu des salves d'artillerie et des plus grandes réjouissances.

Dès la première séance de cette respectable assemblée ces révolutionnaires ont commencé à se proscrire les uns les autres plusieurs membres de la Commune ont été forcés de donner leur démission entre autres MM. Delescluze et Félix Pyat ce dernier sous prétexte de se livrer exclusivement au journalisme. Bien plus, le fameux Ulric de Fonvielle a été condamné à mort par contumace, car, chose incroyable, il s'était rangé du côté des amis de l'ordre et s'occupait de lever des troupes pour le Gouvernement. MM. d'Assy, Blanqui et Gambon ont été eux-mêmes arrêtés plus tard et ont échappé avec peine à la fusillade. Après le massacre de la Place Vendôme toute idée de transaction avec l'insurrection s'est évanouie. Le Comité sous-central qui avait remplacé le comité central s'est mis au travail des listes de proscription et on ne parlait de rien moins que d'établir la guillotine en permanence pour faire tomber les têtes de ceux qui refuseraient de se soumettre à la Commune. Le mot d'ordre de la Commune était : « Mort aux riches, mort aux propriétaires, mort aux prêtres ! » On s'est d'abord attaqué aux prêtres et aux églises. M. de Darbois a été mis en prison et à la nouvelle d'une cruelle parodie de la passion que l'on aurait faite dans la semaine sainte, on s'en va le illustre prêtre, ne s'est heureusement point confié, on n'a pas moins encore des doutes très pénibles sur le sort qui lui est réservé. Les curés des principales églises ont aussi été jetés en prison. Les églises de la Madeleine et de l'Assomption ont été pillées et saccagées les premières, puis St. Sulpice et Notre-Dame. Une consolation se présente cependant en face de si tristes événements c'est que l'insurrection se borne à la capitale. Paris est isolé du reste de la France ; Lyon, Marseille et les autres villes sont tranquilles et le gouvernement national est soutenu par tout le pays. Que faisaient pendant ce temps M. Thiers et ses collègues à Versailles ? Cette ville avait pris dès le premier jour de l'éméute l'aspect d'un camp ; tous les soldats et officiers prisonniers de

Metz et de Sedan, toutes les troupes de la province offrirent leurs services au Gouvernement. Un régiment de Paris même vint s'offrir, après avoir traversé la capitale à travers les insurgés qui n'ont pas osé l'attaquer; ce régiment (son nom mérite d'être connu) c'est celui du Luxembourg. Dans l'Assemblée Nationale on a dénoncé dans les termes de la plus légitime indignation les crimes des insurgés. Le Général Trochu a dit quelques phrases que nous croyons devoir reproduire, elles expliquent les difficultés qu'il a rencontrées dans la défense de la capitale et font l'éloge des généraux assassinés par la populace parisienne. Nous trouvons ce discours dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"La loi sur l'état de siège, dit-il, la loi de 1846, votée par les représentants de la France, n'est pas une loi de force. C'est une loi de protection (Voix nombreuses : Oui ! Oui ! Très-bien.) Mais je trouve inouï qu'à propos de cette loi, qu'à propos des deux discussions qui ont eu lieu antérieurement, les noms des généraux Lecomte et Clément Thomas n'aient été prononcés par personne. (Très-bien ! très bien !) Messieurs, pendant le siège de Paris, l'ennemi était à la fois au-dehors et au-dedans. Au-dedans il y avait une officine prussienne à laquelle était annexée une fabrique de florins. En même temps il existait une officine française qui agissait partout, et qui nous attaquait par derrière lorsque nous faisons tout notre possible pour nous défendre par devant. Il y avait des scélérats qui recevaient de toutes les mains, qui avaient pour but de paralyser nos efforts et qui avait l'assassinat et le meurtre pour moyens. Aujourd'hui les meneurs de cette guerre civile qui veulent en décliner la responsabilité et la solidarité, ce sont eux qui dix fois pendant le siège, je l'atteste devant le pays, ont failli amener les prussiens dans Paris et ce sont eux qui vont les y amener. (Mouvement. Voix nombreuses : Très-bien.)

Le Général Lecomte, Messieurs, originaire de l'Ecole Militaire, était père de six enfants. Accablé par les charges de la famille, il avait sollicité et obtenu un emploi modeste au Prytanée impérial; il a quitté cet emploi pour s'associer à nos efforts pendant la guerre. C'est un martyr du devoir et une grande victime. (Sensation.) Quant au Général Clément Thomas, je ne puis en parler non plus sans la plus profonde émotion. Il avait consacré sa vie à la République. Il avait souffert pour elle un long exil qu'il m'avait raconté lui-même; il avait l'âme haute et fière et je déclare ici que pendant le siège il a été, autant contre les ennemis du dehors que contre les ennemis du dedans, mon collaborateur le plus dévoué, et plus courageux. (Applaudissements.) Je demande à l'Assemblée Nationale de déclarer par un vote solennel qu'elle adopte la famille du Général Lecomte et que le meurtre du Général Clément Thomas est un deuil public auquel la France s'associe." (Applaudissements prolongés.)

Ce n'est qu'aux premiers jours d'avril que commencèrent à bien dire les opérations contre la ville insurgée jusqu'alors on s'était occupé d'organiser parfaitement l'armée et de mettre Versailles à l'abri d'un coup de main.

Le 2 un corps d'insurgés de deux mille hommes environ s'étant aventuré au delà du pont de Neuilly fut mis en déroute par un détachement de gendarmes et de gardes forestiers soutenus par l'artillerie du Mont Valérien. Le lendemain cent cinquante mille hommes, sortirent de Paris en trois colonnes commandées respectivement par le Général Duval le Général Bergeret et M. Flourens et se dirigeaient sur Versailles. Le corps commandé par le Général Bergeret a été le premier dispersé par les canons du Mont Valérien et le Général Duval a été tué. Les troupes du Gouvernement se sont emparées des redoutes de Chatillon. et ont pris le Général Henry et quinze mille hommes prisonniers. Il y eut un grand carnage : le Général Flourens a été tué. Ce sont de ces batailles horribles dans le genre de celle qui inspirèrent au poète Rebul ces magnifiques strophes composées dans une des journées de Juin 1848 et qui malheureusement ne s'appliquent que trop bien à celles d'Avril 1871 :

Ce ne sont point ici de ces nobles batailles
Où la gloire amoindrit les ombres du trépas;
C'est un peuple acharné sur ses propres entrailles,
Et tous sont conviés au funèbre repas.

Que diront les débris laissés par cette orgie ?
Quelle voix sortira de tant de sang versé ?
Dira-t-elle *En avant !* à sa sombre énergie,
Ou commandera-t-elle un retour au passé ?

Hélas ! à tous les yeux l'avenir se dérobe,
Et ce n'est que toi seul qu'on peut interroger ;
Dans les convulsions que subit notre globe
Jamais l'homme, Seigneur, ne fut plus étranger.

Oui, qui nous dira comment se terminera cette guerre fratricide, car si les troupes du gouvernement ont eu l'avantage dans plusieurs combats entr'autres à Neuilly, il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure où nous écrivons, les insurgés tiennent les troupes nationales en échec ou du moins que ces dernières sont forcées d'attendre du renfort. Le maréchal MacMahon, ce noble et glorieux vétéran des armées françaises, commande les troupes fidèles, tandis que les forces insurgées sont sous les ordres d'un polonais, le général Dombrowski qui paie ainsi d'ingratitude les services rendus par la France à sa patrie. Tous les forts, excepté le Mont-Valérien, sont paraît-il en la possession des insurgés, ce qui n'empêche

pas que les troupes du gouvernement ne soient aux portes de Paris qu'ils bombardent de leurs redoutes de Courbevoie et de Chatillon. A l'intérieur de Paris le règne de la Terreur continue : les prisons sont pleines, les églises ont toutes été fermées après avoir été pillées, les différents établissements publics et les maisons des riches ont été saccagés par la populace : on jouit donc de toutes les libertés, quel heureux temps ! Les troupes prussiennes pendant ce temps, gardent la neutralité quoique les insurgés se soient servis d'un mot mal interprété dans une lettre du général commandant les troupes stationnées à St. Denis pour faire croire qu'elles interviendraient en faveur de la révolution. Il paraît qu'au contraire il a donné à entendre plus tard que les ordres des quartiers généraux étaient d'être inflexible envers les insurgés et aussi utile que possible au gouvernement sans enfreindre les stipulations du traité de paix.

Pendant que ces tristes événements se passaient en France, l'Angleterre et l'Ecosse fêtaient le mariage du Marquis de Lorne, fils aîné du Duc d'Argyll, avec la Princesse Louise, huitième enfant de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. Ce mariage avait ceci de particulier que c'était la première fois qu'un membre de la famille royale se mariait avec un de ses sujets depuis le règne de Henri VII, dont la fille la Princesse Marie, se maria d'abord au Roi de France Louis XII, puis au Duc de Suffolk en 1515. Aussi ce mariage a-t-il occasionné de grandes réjouissances non-seulement en Angleterre et en Ecosse, mais encore dans ce pays où l'événement a été fêté par la population écossaise.

La Prusse s'occupe en paix de panser ses plaies nombreuses et de récompenser ses guerriers victorieux; c'est ainsi que l'on annonce que l'Empereur Guillaume a élevé le comte de Bismark au rang de prince de l'empire allemand, et a créé le général de Moltke grand-croix de l'ordre de la croix-de-fer. Le seul désir actuel du Roi de Prusse semble de recevoir un large vote de subsides du Parlement et de ne pas manquer l'indemnité imposée à la France. L'entrée solennelle des troupes allemandes dans Berlin est remise à des temps plus gais ou au retour des troupes d'occupation.

De ce côté-ci de l'Atlantique règne la paix la plus profonde, et les changements qu'on se propose de faire dans les limites des Etats ne se feront pas comme ceux de la Prusse au prix du sang, mais tout au plus au prix d'argent. Les îles cependant font exception, car le sang coule à flot à Saint Domingue et à Cuba. Nos voisins ont en vue l'achat de l'île de Saint Domingue et ont envoyé une commission pour visiter cette île et s'assurer des dispositions de ses habitants. Cette commission n'a pas eu, paraît-il, des résultats très satisfaisants et la population de cette île ne paraît pas goûter l'annexion et y préfère même l'état de guerre civile à laquelle elle est abandonnée.

Les plus grandes atrocités se commettent actuellement à Cuba; chaque parti exerçant des sanglantes représailles et malheureusement tout fait prévoir qu'il s'écoulera encore du temps avant que les Espagnoles rentrent en paisible possession de l'île. La Commission Internationale qui siège actuellement à Washington travaille dans le plus grand secret et rien ne transpirant au dehors, les reporters américains sont obligés d'imaginer eux-mêmes des solutions plus ou moins habiles aux grandes questions qui y sont discutées. Pour nous qui n'ajoutons pas foi à ces combinaisons multiples imaginées par les journaux américains nous préférons attendre que le résultat des travaux soit connu pour en parler.

Deux événements importants se sont accomplis dans ce pays depuis notre dernière revue. Le premier qui est la consécration de Mgr. Taschereau comme archevêque de Québec, a eu lieu, le 19 de Mars. L'église cathédrale avait revêtu pour cette imposante cérémonie ses riches et pompeux ornements, et présentait cette pompe grandiose et mystérieuse qui pénètre l'âme de la majesté divine.

Neuf évêques étaient présents : Mgr. Horan, de Kingston, Mgr. Goësbriand, de Burlington, Mgr. Charles Laroque, de St. Hyacinthe Mgr. Langevin, de St. Germain de Rimouski, Mgr. Lynch, de Toronto Mgr. Farrell, d'Hamilton, Mgr. Guigues, d'Ottawa, Mgr. Laficche, des Trois-Rivières, Mgr. Bourget, de Montréal. Le chœur était aussi rempli d'un nombreux clergé venu de toutes les parties du pays, tous les curés de l'archidiocèse étaient présents, et les différents ordres religieux et les différentes maisons d'éducation étaient représentés par leurs chefs et supérieurs. Dans le bas-chœur on remarquait Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, et plusieurs membres du gouvernement, les Juges, le Consul-Général de France, le Corps Universitaire entier, le Maire de la ville, le Commandant de la garnison avec un nombreux état-major, le Colonel Commandant la Milice et plusieurs officiers de Milice et les représentants de la presse. Enfin rien ne manquait à l'éclat et à la pompe de l'imposante cérémonie; la partie musicale était magnifique, les plus beaux morceaux des maîtres étaient admirablement bien rendus par les membres de l'Union Musicale soutenus par un orchestre des élèves du Séminaire et d'amateurs. Enfin l'affluence considérable, les décorations les uniformes brillants et la richesse des vêtements sacerdotaux, tout prouvait que chacun se réjouissait et tenait à faire voir au nouveau prélat que le choix du Saint Père était conforme au vœu unanime du peuple canadien.

Le second événement est la prorogation de la quatrième session du premier Parlement Fédéral. Cette session a été remarquable sous plusieurs rapports. D'abord parce qu'en l'absence du Premier Ministre Sir John A. MacDonald, un canadien-français Sir George Cartier a conduit habilement et avec honneur les mesures du gouvernement pendant on peut dire

toute la session. Puis cette assemblée a vu siéger pour la première fois au milieu d'elle des députés du Nord-Ouest, de la Province de Manitoba. Enfin on peut dire que par l'admission dans notre confédération de la Colombie anglaise, cette session a ce qui lui manquait encore sur le continent de l'Amérique. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, deux grandes questions restent encore pendantes, et ne seront réglées que par la Commission internationale qui siège actuellement à Washington; nous voulons parler des questions de pêcheries et de frontières.

Le récit que nous avons fait des événements de Paris contient une partie de notre bulletin nécrologique par lequel nous avons l'habitude de terminer notre revue. On y trouvera en effet l'éloge des généraux Clément Thomas et Lecointe fait par le général Trochu qui mieux que tout autre pouvait rendre justice à leurs vertus et à leur patriotisme. Ce sont d'ailleurs les victimes les plus importantes de l'émeute jusqu'à présent.

Ici dans notre paisible pays les coups de la mort sont moins nombreux, cependant elle ne permet pas qu'on l'oublie et plus d'une famille en pleurs ne sait hélas! que trop combien son œuvre de destruction est inexorable.

Tous les principaux citoyens de cette ville assistaient ces jours derniers aux funérailles de la Supérieure et fondatrice des Sœurs de la Charité de Québec, la Révérende Mère Marie-Anne Marcell Mallet. C'est en 1849 que cette pieuse personne vint de Montréal poser dans cette ville l'établissement de cette maison aujourd'hui florissante malgré les revers qui plus d'une fois sont venus la frapper. Pendant 17 ans à la tête de cette institution qu'elle avait fondée, la Révérende Mère Mallet a su par sa grande énergie, ses talents et son habileté non seulement conserver l'existence à son œuvre, mais encore lui attirer cette considération et cette popularité dont elle jouit à présent à de si justes titres. Il y aurait long à écrire sur cette vie de dévouement et de sacrifices et nous espérons voir publier un jour la vie de cette généreuse servante de Dieu.

Nous avons aussi regretté d'apprendre la mort de M. Philippe Vincent père, *Theowakuta*. L'un des chefs hurons de Lorette. Il possédait dit l'événement, toutes les qualités de sa race, la générosité, le courage, l'intelligence vive et facile, la noblesse de caractère.

M. Vincent était âgé de 59 ans et onze mois. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et sept enfants. Il était père du premier huron qui ait embrassé le sacerdoce, l'abbé Prosper Vincent, *Suncatoune*, vicaire à Ste. Catherine.

Ses funérailles eurent lieu à la Jeune-Lorette le 3 avril à dix heures A. M., au milieu d'un grand concours.

Nous terminons cette revue en corrigeant deux erreurs qui nous étaient échappées dans des livraisons précédentes. Sur la foi d'un journal anglais, nous avons fait mourir Sainte-Beuve en 1870, tandis que nous avions nous-même déjà publié sa nécrologie, sa mort étant arrivée le 12 Octobre 1869. La seconde erreur consiste dans un *lapsus penne* qui nous avait fait mettre 1842 au lieu de 1832 ou 33 au sujet d'un exploit typographique de M. Duvernay père, *anachronisme*, que le *Constitutionnel* des Trois-Rivières a relevé à bon droit et dont nous avons été aussi étonnés que lui, quand nous nous sommes relus dans ses colonnes.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

— *Poisson d'avril.* — Il fut un temps, au Moyen-Age, où le mois d'avril faisait les honneurs de l'année parce qu'il était chargé de l'ouvrir en vertu de son nom; avril, *aprilis aperire* (ouvrir). C'était le jour de l'an d'honneur, et il était surtout célèbre parmi les enfants qui attendaient ce jour-là leurs étrennes. Or, le commencement de l'année remonta subitement au 1er de Janvier. Les enfants avaient trop bien profité des heures accessoire de ce jour pour en perdre sitôt le souvenir, aussi furent-ils longtemps sans vouloir entendre raison et sans renoncer à leurs droits d'étrennes. Ce que voyant, les parents usèrent d'espiègleries. Ces étrennes se donnaient d'habitude dans des plats recouverts. On continua d'exposer les vases, mais quand les enfants venaient à soulever le couvercle, ils n'y trouvaient que le vide. De là grande déception. De là les présents d'avril.

D'autres disent que ce proverbe a pris naissance sous Louis XIII, parce qu'un prince de Lorraine, retenu prisonnier dans le château de Nancy, se serait sauvé le premier jour d'un mois d'avril quelconque, en traversant la Meurthe à la nage. Et les Lorrains auraient dit avec infiniment de raison, qu'on avait donné aux français un poisson à garder.

On raconte bien des anecdotes sur le premier avril. Un jour, deux farceurs d'avocats se rendaient au Palais, le lendemain du 31 mars. L'un des deux, pour attaquer son compagnon, se jette à terre et fait de voir une tentative de meurtre par un soupçon de rez-de-chaussée. "Grand Dieu, il le tue," s'écrie-t-il, et l'autre de tomber à plat ventre pour être témoin du spectacle. La foule s'assemble, et le second avocat, trouvant sans peine le mot de l'affaire, paie d'audace et les deux avocats s'en vont plaider au Palais, en laissant leur place aux curieux. Ils reviennent dans l'après-midi, vers 4 ou 5 heures, quand ils aperçurent un immense rassemblement sur le théâtre de leur exploit du matin, où chacun bousculait son voisin pour voir au plus tôt dans le soupçon.

Les anglais, pour désigner ce mot, ont une expression bien plus énergique que la nôtre. Ils appellent le 1er d'avril: *La fête de tous les jours*. Au nord de l'Ecosse, on l'appelle *Gowk*, ce qui signifie: *Coucou*. M.

Hemmer a trouvé que la coutume de faire courir le poisson d'avril était en honneur chez les indigènes des Indes Occidentales. Ils appellent cela: *Muh fest*.

On suit les principales formules des tours du poisson d'avril. La corde à tirer le vent est en honneur. A Paris, on donne ordre aux étudiants en droit d'aller acheter un *Dictionnaire des arrets fatiers*. Aux commis, de *Châle de colret*, (ce qui veut dire: coups de bâtons) aux jeunes lions, des *maules à quarts* (c'est-à-dire des tappes).

Le meilleur est celui de Babelais. Il voulait aller à Paris le 1er avril, et il était à Marseille sans argent. Il se fait des paquets de poudre, avec indication que c'était pour empoisonner la famille royale et cache l'objet à demi. On le découvre bientôt; la justice l'arrête et on le conduit à Paris, où il leur crie alors; *Poisson d'avril.* — *Mimre*

— *Explication du Darien.* — La presse américaine continue à s'occuper avec intérêt de la découverte faite par le capitaine Selfridge d'un passage canalisable entre le Golfe de Darien sur l'Océan Atlantique et le Golfe San Miguel sur le Pacifique, en empruntant le cours de la rivière Atrato, d'une part, et celui de la rivière Tuyra, ou rivière Darien, de l'autre. La distance entre les points de jonction des deux rivières serait de cinquante milles, et la plus grande élévation de 400 pieds. D'après les dernières nouvelles, les ingénieurs attachés à l'expédition s'occupent d'étudier quel serait le meilleur moyen de franchir cet obstacle, et la question est posée entre une tranchée, un tunnel ou des écluses. Ce dernier moyen est, à première vue, le plus douteux, attendu qu'il est peu probable que l'on puisse trouver en tout temps dans les régions élevées, assez d'eau pour alimenter un canal.

Dans l'état actuel de la question, nous ne saurions trop inviter les ingénieurs américains à se garder d'une résolution précipitée. Quels que soient les tentatives et les entraînements d'une première découverte, le succès même doit calmer les impatiences, et la certitude d'être sur la voie doit donner aux explorateurs le courage de n'adopter un plan définitif qu'après s'être assurés qu'il est le meilleur possible.

Ces observations nous sont suggérées par l'étude de documents que nous avons sous les yeux, et qui nous donnent à penser que le passage entre les rivières Atrato et Tuyra n'est pas celui qui présente les plus grands avantages. Au moins, croyons-nous remplir un devoir en appelant une attention particulière sur d'autres points que l'on ferait bien d'explorer, sans à les abandonner si la préférence devait être définitivement donnée au projet actuellement à l'étude.

Comme nous l'avons déjà dit, la rivière Atrato, qui se jette dans le golfe de Darien parcourt une vallée ouverte du Nord au Sud entre la Cordillère d'Antioquia et la chaîne occidentale des Andes. C'est un des plus grands fleuves de la Nouvelle-Grenade, et l'un des plus navigables de la côte de l'Atlantique. Il a sa source vers le 5me degré de latitude nord, et son embouchure vers le 8me degré. Dans ce parcours, qui est d'environ 75 lieues marines, il n'est séparé du Pacifique que par des collines rassemblées en petits groupes, ou séparées par des vallées et des cols peu élevés; et il n'est point douteux qu'il n'existe, par ces vallées et par ces cols, des voies de transit n'opposant que des obstacles médiocres à la science de l'ingénieur et aux ressources de l'industrie moderne.

C'est bien en effet la rivière Atrato qui sert aujourd'hui de point de départ à l'expédition du commandant Selfridge, et de point d'attache entre le canal projeté et l'Atlantique. Mais nous voyons, par les premiers rapports qui sont publiés, que le point précis choisi sur la rivière Atrato est séparé du cours d'eau qui se déverse sur la pente du Pacifique par un obstacle de 400 pieds d'élévation, et par une distance de cinquante milles. Nous avons déjà signalé un autre tracé qui n'aurait pas, si nos renseignements sont justes, autant de longueur ni autant d'altitude; c'est l'espace qui sépare la rivière Napipi, tombant de l'Ouest à l'Est dans l'Atrato, et dont la ligne de jonction avec le Pacifique correspond à la baie de Cupica, par 6° 35' de latitude nord.

La rivière Napipi, qui a son embouchure à environ 25 lieues du Golfe de Darien, est navigable pendant une distance de 36 milles et, à cette distance, son port de débarquement n'est qu'à 20 milles environ du Pacifique; cet espace de terre ferme est composé d'une colline qui a moins de deux milles d'épaisseur sur 25 mètres seulement de hauteur, — et d'une plaine basse qui part du pied de cette colline pour se dérouler presque sans ondulations jusqu'au rivage de la mer.

Nous sommes donc portés à croire que ce passage serait beaucoup plus favorable, qu'il coûterait beaucoup moins cher et beaucoup moins de temps que celui du Golfe San Miguel et de la rivière Tuyra, puisqu'il aurait à lui opposer 20 milles de parcours contre 50, et 80 pieds d'élévation contre 400.

Encore une fois, nous ne prétendons pas donner ce renseignement comme un plan sans appel; mais simplement comme une indication de nature à appeler une attention sérieuse et une étude approfondie. Ajoutons, comme dernier trait, que les navires qui suivraient cette voie n'auraient à parcourir, de l'embouchure de l'Atrato sur l'Atlantique à la baie de Cupica sur le Pacifique, qu'une distance d'environ 47 lieues marines; et que, de plus cette partie du territoire offrirait aux travailleurs un climat frais et tempéré; enfin, on y trouverait des bois de toute espèce, d'une incontestable utilité pour les travaux à exécuter.

Nous pourrions nous étendre encore sur les avantages que présenteraient à la canalisation les ravins de Ruspardans, situés vers la source

de l'Atrato, et la rivière San Juan, qui va se jeter dans la baie de Charambira, par 4° 15' de latitude. Mais nous ne voulons pas prolonger ces observations qui ont pour but, non de présenter un travail approfondi ou un projet arrêté, mais simplement de provoquer une étude complète, embrassant toute la série des plans possibles, au lieu de se borner à une première exploration à laquelle on pourrait peut-être regretter plus tard de s'être trop hâtivement arrêté. — (Courrier des Etats-Unis.)

—Le 13ème anniversaire de l'Union Catholique.—De nombreux spectateurs s'étaient rendus hier soir dans la salle académique du Collège Ste. Marie, pour assister à la séance littéraire et musicale que l'on y donnait pour célébrer le 13ème anniversaire de l'Union Catholique. La musique du Collège fit entendre une marche triomphale, puis le président de l'Union Catholique, M. le Chevalier Lafocque fit un discours fort approprié sur le but et les résultats acquis de l'association dont il est le président. Un chœur bien exécuté a rendu le "Bésort", sous la direction de M. A. J. Bomber, et l'exécution du grand morceau de "Félicien David" a obtenu un fort bon succès. M. Lavoie a dit avec bonheur une romance: "l'Arabe"; il a été fort applaudi et il le méritait.

La conférence de M. de Bellefeuille, Chevalier de Pie IX, a eu tout l'intérêt que l'on en attendait, et il a été plus d'une fois applaudi. Après avoir parlé des joies du retour après une longue absence, dans des termes fort heureux, il nous fit la description des célèbres ruines de Baalbek, qu'il a visitées fort attentivement lors de son voyage en Orient.

Baalbek, a dit le conférencier, est située dans cette partie de la Syrie appelée Céléésie, et qui se trouve entre le Liban et l'Anti-Liban. Pour s'y rendre on peut prendre la diligence qui fait chaque jour le service entre Beyrouth et Damas; ou arrêté à mi-chemin, à un endroit nommé Stara; là, on laisse la voiture publique, et on continue le voyage jusqu'à Baalbek à cheval. Il y a six heures de marche; c'est l'itinéraire que nous suivimes. Partis à 4 heures du matin de Beyrouth le 28 février 1870, nous arrivâmes à Stara vers onze heures. Notre drogman André, que nous avions engagé à l'avance, nous attendait. Après quelques instants de repos, nous montâmes à cheval et nous voilà en route.

Après une course de six heures, les voyageurs arrivent à Baalbek, la ville de Baal, dont ils avaient aperçu les ruines majestueuses plus d'une heure avant de les atteindre.

L'orateur, après avoir indiqué sommairement l'aspect que présentent les ruines, donne quelques détails historiques sur la ville de Baalbek. On ignore quand et par qui cette ville fut fondée; on sait seulement qu'elle est très-ancienne. Oui, plus ancienne même que les ruines que l'on voit aujourd'hui, et on pense qu'elle a dû être contemporaine avec la plus grande prospérité des Phéniciens. On ne doute plus aujourd'hui que le Temple de Baal, ou principal temple des ruines de Baalbek, ait été construit sous Antonin-le-Pieux. Le Temple du Soleil, à en juger par le genre d'architecture, doit lui être contemporain.

Le lendemain de leur arrivée, les voyageurs vont visiter en détail les ruines. L'orateur procède alors à donner une description très-minutieuse des ruines des deux temples, qu'il termine par cet heureux rapprochement:

"Reconstruisez dans votre imagination ce temple avec son antique beauté, rappelez les dieux et ramenez les prêtres et le peuple; supposez qu'ils célèbrent la fête de Baal et qu'ils portent en triomphe la statue d'or du soleil, entourée d'encens et de fleurs; entendez les chants des sacrificateurs, les acclamations de la foule, les criés des victimes; voyez toute cette population dans la joie. Quel est celui d'entre eux qui n'aurait voulu croire l'homme qui leur aurait annoncé qu'un jour, le peuple dispersé, les prêtres disparus, les temples ruinés, les dieux enfantis, toute cette gloire, toutes ces richesses, tous ces plaisirs oubliés, détruits, évanouis, n'offriraient plus qu'un sujet de profonde méditation à des voyageurs venus de pays dont l'existence alors, n'était pas même connue. Sic transit gloria mundi!

Mais, dit l'orateur, quel qu'étonnantes que soient les ruines que je viens de décrire, je n'ai encore rien dit des plus grandes merveilles de Baalbek, à savoir les grosses pierres et le mur cyclopéen. Les trois grosses pierres qui se trouvent à l'ouest, dans le mur d'enceinte, ont depuis longtemps célèbres; elles ont même donné leur nom au Grand Temple, qu'on a appelé dans l'antiquité trithon, en grec, "aux trois pierres." Ces pierres ont, l'une 64 pieds de long, l'autre 63 pieds 8 pouces et la troisième 63 pieds, en tout 190 pieds 8 pouces; leur hauteur est de 13 pieds et leur épaisseur d'à-peu-près autant. Elles sont placées à 20 pieds de terre et forment le 5ème rang des pierres. Les autres pierres sont aussi énormes, celles de 18, 20, 24 pieds sont fréquentes. Quant au mur cyclopéen qui se trouve au nord de l'enceinte des ruines, il a 300 pieds de long et ne se compose que de 9 pierres!

Il y a une pierre plus grosse encore que toutes celles-là qui est restée dans la carrière, d'où on voulait l'extraire. Celle-là a 68 pieds de long, 14 pieds 2 pouces de haut et 13 pieds 11 pouces de large; elle pèse 1200 tonnes, environ, le septième de tous les tubes réunis du pont Victoria!

Voilà les plus grandes merveilles de Baalbek. Elles ont fait l'étonnement de tous les voyageurs, tellement que plusieurs d'entre eux, ne pouvant admettre que des hommes de notre taille aient pu manier des pierres aussi lourdes, avec une facilité apparemment si grande, ont attribué ces constructions grandioses aux géants.

L'orateur examine cette théorie, exprimée par Lamartine, le P. de Céramb, Mgr. Mislin, Volney, etc. Elle lui fournit l'occasion d'une inté-

ressante digression sur l'existence plus ou moins authentique des géants, qu'il conclut en ces termes, et c'est là la fin de l'entretien: Par conséquent, ceux d'entre vous, mesdames et messieurs, qui ne peuvent comprendre que des hommes de notre taille aient mané, avec une facilité apparemment si grande, des masses de pierre qu'aujourd'hui même nous serions embarrassés pour seulement remuer, malgré tous les perfectionnements apportés aux arts mécaniques et malgré les engins et les machines d'une si grande puissance qui étaient tout-à-fait inconnus, il y a encore peu d'années, et que nous possédons maintenant; ceux-là peuvent, sans commettre d'hérésie historique, attribuer ces constructions étonnantes à des races de géants. L'histoire ne contient rien qui permette de contredire parfaitement cette théorie; l'époque à laquelle on a travaillé aux grosses pierres que j'ai signalées est tout-à-fait inconnue; tout ce que l'on sait, ce que tous les voyageurs admettent, ce qui frappe l'oreille la moins exercée, c'est que cette partie des constructions de Baalbek remonte à une date beaucoup plus ancienne que celle des temples dont nous venons d'admirer les ruines majestueuses.

Dit-il je j'ai à quel essor peut s'abandonner l'imagination du voyageur se promenant au milieu de débris qui peuvent être anti-diluvien, et méditant sur les effrayants bouleversements qui ont changé la face du monde et l'homme lui-même? Quel sujet unique de réflexions lorsque, placé sur un lieu où tout semble accuser une race et des forces disparues, l'homme du 19e siècle se reporte par la pensée à ces époques absurdes du monde, pendant lesquelles le terrain qu'il foule maintenant à ses pieds a peut-être été parcouru, possédé, habité, travaillé par des êtres humains qui vivaient ce qu'on voit, dans les temps historiques, les plus longues monarchies et dont la taille atteignait celle des grands arbres.

C'est, pénétrés de toutes ces pensées saisissantes, que nous nous éloignons lentement de Baalbek. Souvent je me retournais sur mon cheval pour contempler encore une fois ces ruines immenses dont la beauté avait rempli mon âme d'impressions si profondes. Je voyais encore la colline où elles sont groupées, dominées par les six majestueuses colonnes; peut-être la colline se confondit avec la plaine; les colonnes seules, éclatantes sous les rayons d'un soleil ardent, frappèrent encore mes regards. Ensu je continuai ma route, et quand je me retournai pour saisir encore une fois des yeux ce que ma mémoire ne pourra jamais oublier, tout avait disparu; je ne voyais plus devant comme derrière moi, qu'une plaine immense s'étendant à perte de vue, bornée sur chaque côté par les deux grandes chaînes du Liban et de l'Anti-Liban; je jetai un dernier adieu, un adieu éternel à Baalbek. — La Minerve.

BULLETIN DES ARTS

— Les galeries de Tableaux de Québec, — Monsieur le Rédacteur, — Veuillez m'accorder un petit coin du Courrier pour y publier, à l'intention des touristes, la liste suivante des tableaux des diverses églises et chapelles de Québec. Mon but, en publiant cette liste, est de provoquer dans votre feuille des corrections et additions, s'il y a lieu d'en faire.

VOYAGEUR.

La cathédrale catholique de Québec, bâtie en 1646, fut presque détruite par le bombardement qui eut lieu en 1759; plusieurs belles toiles disparurent des murs alors détruits. Celles qu'on y remarque actuellement furent transportées au Canada vers l'époque de la révolution de 1789.

- Elles sont :
- 1o Au maître-autel, *La Conception*, dans le style de LeBrun.
 - 2o Au nord, *L'apôtre St Paul* en extase. CARLOT MARIOTTI.
 - 3o Au mur opposé, *Le Sauveur secouru par les anges*, RESTOUT.
 - 4o Au-dessus de l'autel, nel du sud, *La fuite de Marie et Joseph avec le Divin Enfant*, c'est une copie d'un tableau au-dessus de l'autel de la chapelle du Séminaire, par Théophile Hamel.
 - 5o Sur le pilier au-dessus de la chaire: *Le sauveur sur la Croix*, VANDYCKE.
 - 6o Sur le pilier en face, *La Nativité du Christ*, copie du fameux tableau, d'ANNIBAL CARRACHE.
 - 7o. *Le Sauveur subissant les outrages des soldats* (St. Mathieu XXXII. 22. 31) FLEUBET.
 - 8o *Le jour de la Pentecôte*, VIGNON.
 - 9o. *La sainte Famille*, BLANCHARD.
 - 10o. *L'annonciation de l'Ange Gabriel à la Sainte Vierge*: (St. Luc. 26. 38.) RESTOUT.
 - 11o. *La Sainte Famille*, COLIN DE VERMOND.
 - 12o. *La Résurrection du Sauveur*, CHALIS.
 - 13o. *St. Nicolas*, VIGNON.
 - 14o. *St. Roch et une Vierge*, BLANCHARD.
- L'Église Saint-Jean-Baptiste, dans le faubourg Saint-Jean, dont on jeta les fondations en juillet 1847, fut terminée et livrée au culte le 25 juin 1849. Cette église possède plusieurs tableaux, copiés des grands maîtres, par notre excellent peintre, M. Antoine Plamondon.
- 1o. Au maître-autel, le baptême de Jésus-Christ, (copié par M. Légaré du tableau de la chapelle du Séminaire.
 - 2o. Au fond du chœur, — Sainte-Cécile — copié de Raphaël par A. PLAMONDON.
 - 3o. Au fond du chœur, St. Charles Borromée — donnant la communion aux pestiférés de Milan, copié par A. PLAMONDON.
 - 4o. Au fond du chœur, — La Vierge Sixtine, — copie de Raphaël par A. PLAMONDON.
 - 5o. Sainte-Anne, par A. PLAMONDON.

60. Dans la galerie du sud.—L'Assomption,—copie de V. Poussin par A. PLAMONDON.
70. Dans la galerie du nord.—La transfiguration—de Raphaël par A. PLAMONDON.
80. Dans le chœur, côté de l'épître—Jésus guérissant les aveugles de Jéricho—copie de N. Poussin, par A. PLAMONDON.
90. Dans le chœur, côté de l'épître—Adoration des Mages—copie de Raphaël par A. PLAMONDON.
100. Dans le chœur, côté de l'Évangile.—Jésus donnant les clefs à St. Pierre.—copie de Poussin par A. PLAMONDON.
110. Dans le chœur, côté de l'Évangile—La Cène—copie de L. de Vinci par A. PLAMONDON.
120. Dans la chapelle du nord.—Fuite en Egypte—copie du tableau du Séminaire, par A. PLAMONDON.

La chapelle du Séminaire contient les tableaux suivants.

10. Le Sauveur et la femme de Samarie, au puits de Jacob près de Sychar, (St. Jean IV.) LAGRÈNE.
20. La sainte Vierge, entourée des anges, qui prépare le vêtement pour Jésus enfant, par DIEZ.
30. Dans la chapelle à droite, Le Sauveur, sur la Croix, tel que décrit par l'Évangéliste St. Jean XIX. MOSES.
40. A l'entrée, Les Hermites dans la solitude de la Thébaine. GIBLOT.
50. Aile voisine, La terreur de St. Jérôme, lorsqu'il se rappelle sa vision du jugement dernier, magnifique copie par Plamondon, l'original est à l'Université, par D'HILLIN.
60. L'Ascension de Jésus-Christ, PHILIPPE CHAMPAGNE.
70. Le tombeau et la Sculpture du Sauveur, HUTIN.
80. Au-dessus de l'autel, La fuite de Joseph en Egypte (St. Mathieu II.) VANLOO.
90. Au-dessus, un petit tableau oval, représentant deux anges, LEBRUN.
100. L'Évêque de St. Antoine, PANCEL D'AVIGNES.
110. Le Jour de la Pentecôte (Actes II), PHILIPPE CHAMPAGNE.
120. Délivrance de St. Pierre de sa prison (Actes XII) DE LA FOSSE.
130. A l'entrée de la chapelle du sud, un autre tableau Des Hermites de la Thébaine. GUILLOT.
140. En avant : Le Baptême de Jésus-Christ (St. Mathieu) CLAUDE GUY HALLÉ.
150. St. Jérôme écrivant, J. B. CHAMPAGNE.
160. Les Mages adorant le Sauveur (St. Mathieu II). BORNET.

L'Hôtel-Dieu fut fondé en 1639, par la Duchesse d'Aiguillon. Les Dames Hospitalières furent reçues en 1640 dans une maison à Sillery; la première construction du couvent actuel eut lieu en 1644; le tout fut détruit par le feu quelques années avant le siège de 1759. L'établissement se compose actuellement d'un couvent, d'un hôpital et d'une église d'un style simple; elle a 100 pieds de longueur et à peu près quarante de largeur. Elle contient plusieurs tableaux. On mentionne les suivants comme originaux.

10. La Nativité du Christ (St. Luc, II) STELLA.
20. La Vierge et le divin enfant. COPEL.
30. La Vision de Ste. Thérèse. MEXEAET.
40. St. Bruno plongé dans la Méditation, LE SCHEER.

L'hôpital même contient une série de quatre tableaux représentant des incidents dans la vie de N. S. Jésus-Christ.

Dans la chambre de l'aumônier, on voit une toile de mérite représentant les souffrances des Pères Jésuites à l'occasion de l'attaque faite sur leur chapelle aux Trois-Rivières en 1650?

L'Hôtel-Dieu possède encore un superbe buste d'argent massif de grandeur naturelle, celui du R. P. de Brebeuf, d'après ressemblance, dit-on; le piédestal renferme le crâne de ce Jésuite martyr.

Cet ancien hospice conserve encore avec beaucoup de vénération une bonne partie des ossements du R. P. Gabriel Lallement.

Tableaux dans l'Eglise des Dames Religieuses Ursulines. La plupart des tableaux ont été achetés en France vers 1815.

Les R. Ursulines arrivèrent à Québec en 1639; cette église (la seconde) fut construite en 1727.

Au-dessus de la porte principale.

Jésus à table chez Simon le Pharisien, acheté à Paris par M. L. Desjardins, V. G. ... P. DE CHAMPAGNE.

St. Jérôme mourant, d'après le Dominicain à Rome.

Côté Nord.

Le St. Evêque Nonus recevant à pénitence Ste Pélagie, J. PRUDHOMME, 1737.

Les Vierges sages et les Vierges folles ECOLE DE FLORENCE.

Monument à Montcalm par LOUIS AYLMER en 1831.

La Pêche miraculeuse de Dieu.

La Vierge, l'Enfant Jésus et Ste. Catherine, vierge et martyre.

Monument au Marquis de Montcalm, érigé le 14 Sept. 1859: Épitaphe, par l'Académie Française en 1763; Marbre des États-Unis, Graveur: F. MORGAN de Québec.

Ste. Thérèse en extase.

Annunciation, sculpture sur les deux portes, près de l'autel.

La Naissance du Sauveur, VIGNEAU.

Glorification de la Ste. Vierge.

Dans le chœur des Religieuses—Visitation de la Ste Vierge.

Au petit autel.

Le Sauveur montrant son cœur à des religieuses.

Le Sauveur prêchant, CHAMPAGNE.

A l'autel de Ste. Philomène.

Vrai portrait du Sauveur d'après St. Luc.

Côté Sud.

La Vierge Sainte et le Divin Enfant.

Rachat de Captifs à Alger par les pères de la Merci, RESTAUR.

La France offrant la Religion aux Sauvages du Canada.

St. Pierre se cachant, mais de manière à être témoin des souffrances du Sauveur, ECOLE ENBAOISE.

Dans la sacristie.

Aspectus Christi.

Eccce ancilla domini.

N. B.—Dans des reliquaires en dans les chasses sont le corps de Clément, martyr, et divers ossements de saints, la plupart pris aux catacombes de Rome, apportés ici, il y a deux siècles; aussi, le crâne d'une des compagnes de Ste. Ursule etc., etc.

L'Eglise du Bon Pasteur.

Une bonne copie de la Conception de Marillo, par Plamondon.

L'Eglise de la Congrégation.

La Purification, copie par Théophile Hamel, et quelques autres tableaux.

L'Eglise de St. Roch a été bâtie en 1812. Détruite par l'incendie du 29 Mai 1845, elle fut rétablie dans la même année et ouverte au culte le 25 Décembre.

Tableaux—Maitre-Autel Résurrection de Jésus-Christ.

Autel St. Roch.—Tableau de St. Roch.

Autel de la Ste-Vierge.—Tableau de la Ste. Famille.

Chœur.—Côté droit.—Tableau de la Ste. Famille.

Côté gauche.—Un Christ.

La Cathédrale Anglicane.

Bâtie en 1804, sur l'emplacement du couvent et de l'église des Récollets, incendiés en 1679, ce beau temple du culte anglican n'a que peu de tableaux à offrir à l'attention du touriste. Sur les murs de ses galeries, on remarque plusieurs marbres, un surtout érigé à la mémoire de Son Excellence le Duc de Richmond, alors Gouverneur et mort d'hydrophobie en 1813; ses restes reposent entre la chaire et l'autel et une plaque en cuivre sur le plancher indique l'endroit. En dedans de la balustrade de la communion, se trouvent deux beaux monuments en marbre, le premier au Révérend Jacob Mountain, D. C. premier évêque anglican de Québec, l'autre à son successeur, l'Evêque Stewart. L'Eglise a près de 135 pieds de longueur sur une largeur de 75 pieds. A l'est, il y a un chœur en trois compartiments de verre peint, représentant trois sujets sacrés, au centre L'Ascension, sur les côtés la Transfiguration et le baptême de Jésus-Christ, par un célèbre artiste de Londres. C'est un souvenir érigé à la mémoire de l'Evêque Mountain par les membres de l'Eglise Anglicane.—Le Courrier du Canada.

ANNONCE.

NOUVEL ABRÉGÉ

DE

GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIEME EDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$1.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSÈBE SÉNÉCAL, MONTREAL.